



## CHAPITRE IV - ANALYSE ARCHITECTURALE

# A. Le patrimoine protégé du territoire

## 1. Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques

Riche d'un patrimoine remarquable, le territoire Dinan - Léhon - Lanvallay comprend **76 édifices ou parties d'édifice repérés au titre des monuments historiques**. Dinan compte 72 monuments historiques (28 classés, 2 classés/inscrits, 42 inscrits) ; Léhon présente 3 monuments historiques (2 classés, 1 inscrit) tandis que Lanvallay ne compte qu'un unique monument historique inscrit.

La quasi-totalité des monuments historiques est située au sein du Site Patrimonial Remarquable de Dinan. Seuls 5 édifices se situent en dehors de ce périmètre : **la gare de Dinan et les monuments historiques de Léhon et Lanvallay.**

### a. Les monuments historiques de Dinan-Léhon

Nom (source : base Mérimée)	Protection	Précision protection	Datation	Dénomination
<b>Basilique Saint-Sauveur</b> (Fig.1)	Classement par liste de 1862	en totalité	12e siècle, 15e siècle, 16e siècle	Eglise
<b>Remparts</b> (Fig.2)	Classement par arrêté du 12 juillet 1886	Remparts, tours et portes de la ville	-	Fortification d'agglomération
<b>Château de la Reine Anne</b> (Fig.3)	Classement par arrêté du 12 juillet 1886	en totalité	15e siècle, 17e siècle	Château
<b>Vieux pont</b> (Fig.4)	Classement par arrêté du 10 février 1903	en totalité	-	Pont
<b>Eglise Saint-Malo</b> (Fig.5)	Classement par arrêté du 1er août 1907	en totalité	15e siècle, 16e siècle, 19e siècle	Eglise
<b>Tour de l'Horloge</b> (Fig.6)	Classement par arrêté du 28 décembre 1910	en totalité	16e siècle	Édifice fortifié
<b>Hôtel Kératry</b> (Fig.7)	Classement classement par arrêté du 14 avril 1922	en totalité	2e quart 20e siècle	Maison
<b>Poteau cornier</b> (Fig.8)	Inscription par arrêté du 28 octobre 1926	Poteau cornier	16e siècle	Maison
<b>Maisons, rue du Jerzual</b> (Fig.9)	Inscription par arrêté du 28 octobre 1926	Façades et toitures	16e siècle	Maison
<b>Maison, 7 rue du Petit Fort</b> (Fig.10)	Classement par arrêté du 22 juin 1928	en totalité	16e siècle	Maison
<b>Couvent des Cordeliers</b> (Fig.11)	Classement par arrêté du 29 décembre 1930	Portail	17e siècle, 18e siècle	Couvent
<b>Maison, 6 rue du Jerzual</b> (Fig.12)	Classement par arrêté du 18 juin 1930	en totalité	-	Maison
<b>Maison, 8 rue Haute-Voie</b> (Fig.13)	Inscription par arrêté du 1er mai 1933	Façades et toiture	-	Maison



Fig. 186 : Basilique St-Sauveur

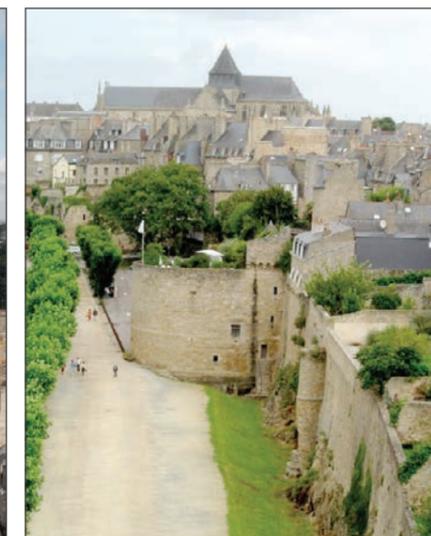


Fig. 187 : Château de la Reine Anne

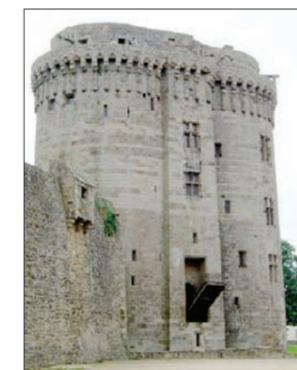


Fig. 188 : Château

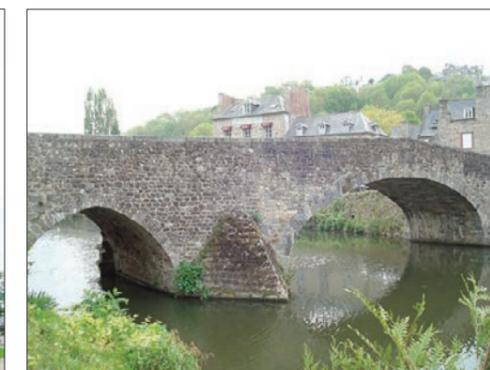


Fig. 190 : Vieux pont



Fig. 189 : Église Saint-Malo



Fig. 191 : Tour de l'Horloge



Fig. 192 : Hôtel Kératry



Fig. 193 : Poteau cornier



Fig. 195 : rue du Jerzual



Fig. 194 : 7 rue du Petit Fort

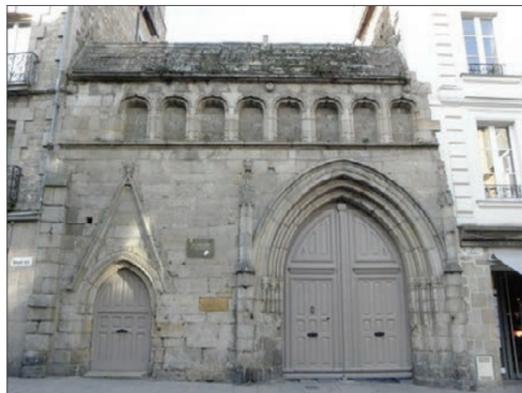


Fig. 196 : Couvent des Cordeliers



Fig. 197 : rue du Jerzual



Fig. 199 : 8 rue Haute-Voie



Fig. 198 : Maison du Gouverneur

<b>Maison du Gouverneur</b> (Fig.14)	Classement par arrêté du 10 mars 1938	Maison dite du Gouverneur ou Ancien château Ganne	15e siècle	Maison, château
<b>Hôtel de Beaumanoir</b> (Fig.15)	Classement par arrêté du 8 septembre 1952	Façades et toitures ; portail d'entrée sur la rue et sol de la cour	15e siècle	Hôtel
<b>Maison du Saint-Mitré</b> (Fig.16)	Inscription par arrêté du 9 avril 1952	Façade sur la rue et toiture	16e siècle	Maison
<b>Immeuble, 21 place St-Sauveur</b> (Fig.17)	Inscription par arrêté du 28 avril 1956	Façades sur la place et toitures (cad. B 807)	13e siècle	Immeuble
<b>Maison, 1-3-5 rue de l'Apport, rue de l'Horloge</b> (Fig.18)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 845 à 847, 900, 901)	12e, 13e siècles	Maison
<b>Maison, 5 rue de l'Apport</b> (Fig.19)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures	-	Maison
<b>Maison, 7 rue de l'Apport</b> (Fig.20)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 632)	-	Maison
<b>Maison, 19-21 rue de l'Apport</b> (Fig.21)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 634, 635)	13e siècle	Maison
<b>Maison, 3 rue du Coignet</b> (Fig.22)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 785)	-	Maison
<b>Maison, 5 rue du Coignet</b> (Fig.23)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 787)	-	Maison
<b>Maison, 7 rue du Coignet</b> (Fig.24)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 778)	15e siècle	Maison
<b>Maison, 9 rue du Coignet</b> (Fig.25)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 779)	-	Maison
<b>Maison, 11 rue du Coignet</b> (Fig.26)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures	-	Maison
<b>Maison, 12 Place des Cordeliers</b> (Fig.27)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures	12e siècle	Maison
<b>Maison, 14 Place des Cordeliers</b> (Fig.28)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures	-	Maison
<b>Maison, 16 Place des Cordeliers</b> (Fig.29)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 611)	-	Maison
<b>Maison, 8 rue de la Cordonnerie</b> (Fig.30)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 556)	-	Maison
<b>Maison, 10 rue de la Cordonnerie</b> (Fig.31)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 567)	-	Maison
<b>Maison, 14 rue de la Cordonnerie</b> (Fig.32)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 566)	-	Maison



Fig. 200 : Hôtel de Beaumanoir



Fig. 218 : Maison du Saint-Mitré



Fig. 201 : Immeuble, Place St-Sauveur



Fig. 219 : Maison 1, 3, 5 rue de l'Apport



Fig. 202 : Maison, 5 rue de l'Apport



Fig. 211 : Maison, 7 rue de l'Apport



Fig. 203 : Maison, 19-21 rue de l'Apport



Fig. 212 : Maison, 3 rue Coignet



Fig. 213 : Maison, 5 rue Coignet



Fig. 214 : Maison, 7 rue Coignet



Fig. 217 : Maisons, 9, 11 rue du Coignet



Fig. 215 : Maisons 12, 14, 16 Place des Cordeliers



Fig. 216 : Maison, 8 rue de la Cordonnerie



Fig. 204 : Maison, 10 rue de la Cordonnerie



Fig. 205 : Maison, 20 rue de la Ferronnerie

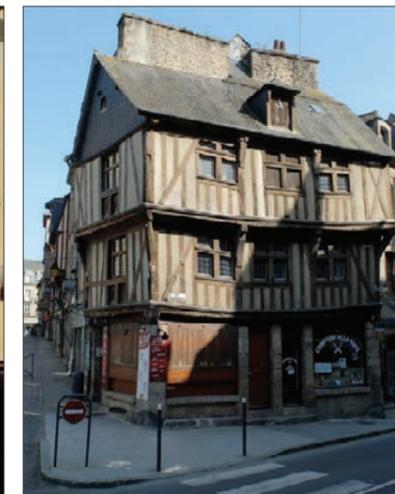


Fig. 210 : Maison, 20 rue de la Ferronnerie



Fig. 206 : Maison, 6 rue Haute-Voie

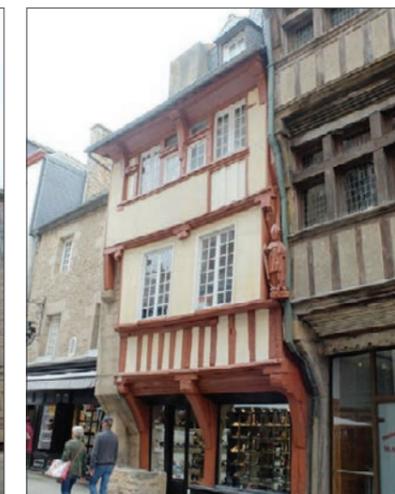


Fig. 207 : Maison, 31, 33 rue de l'Horloge



Fig. 208 : Maison, 27 rue de l'Horloge

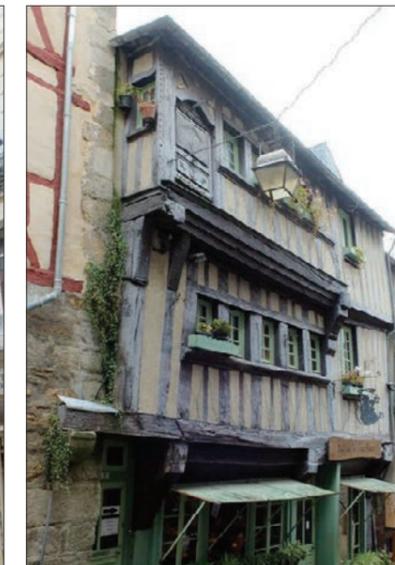


Fig. 209 : Maison, 1 rue du Jerzual



Fig. 220 : Maison, 5 rue du Jerzual

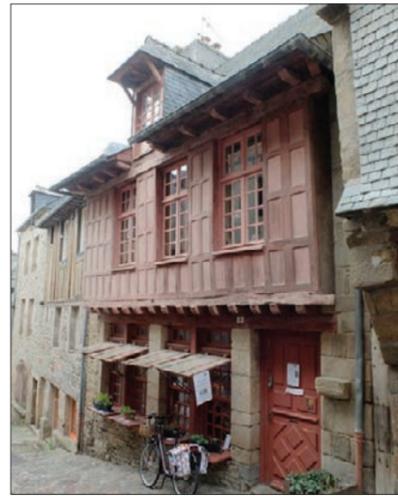


Fig. 221 : Maison, 8 rue du Jerzual



Fig. 222 : Maison, 15 rue du Jerzual



Fig. 225 : Maison, 24 rue du Jerzual



Fig. 223 : Maison, 26 rue du Jerzual



Fig. 224 : Maison, 29 rue du Jerzual

<b>Maison, 20 rue de la Ferronnerie</b> (Fig.33)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 542)	13e siècle	Maison
<b>Maison, 6 rue Haute-Voie</b> (Fig.34)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 803)	14e siècle	Maison
<b>Maison, 31-33 rue de l'Horloge</b> (Fig.35)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 848)	-	Maison
<b>Maison, 27 rue de l'Horloge</b> (Fig.36)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 850)	-	Maison
<b>Maison, 1 rue du Jerzual</b> (Fig.37)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 76)	16e siècle	Maison
<b>Maison, 5 rue du Jerzual</b> (Fig.38)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 72)	16e, 18e siècles	Maison
<b>Maison, 8 rue du Jerzual</b> (Fig.39)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 658)	16e, 18e siècles	Maison
<b>Maison, 15 rue du Jerzual</b> (Fig.40)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 66p)	-	Maison
<b>Maison, 24 rue du Jerzual</b> (Fig.41)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 667)	-	Maison
<b>Maison, 26 rue du Jerzual</b> (Fig.42)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 669, 670)	-	Maison
<b>Maison, 29 rue du Jerzual</b> (Fig.43)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 54)	16e, 20e siècles	Maison
<b>Maison, 36 rue du Jerzual</b> (Fig.44)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 717)	-	Maison
<b>Maison, 38 rue du Jerzual</b> (Fig.45)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 720)	-	Maison
<b>Maison, 42 rue du Jerzual</b> (Fig.46)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 721)	16e siècle	Maison
<b>Maison, 6 rue de la Lainerie</b> (Fig.47)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 126)	18e siècle	Maison
<b>Maison, 1 Place des Merciers</b> (Fig.48)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 557)	15e siècle	Maison
<b>Maison, 3 rue de la Mittrie</b> (Fig.49)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 556)	-	Maison
<b>Maison, 5 rue de la Mittrie</b> (Fig.50)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 555)	-	Maison
<b>Maison, 7 rue de la Mittrie</b> (Fig.51)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 554)	-	Maison
<b>Maison, 9 rue de la Mittrie</b> (Fig.52)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 553)	-	Maison



Fig. 226 : Maison, 36 rue du Jerzual



Fig. 228 : Maison, 38 rue du Jerzual



Fig. 227 : Maison, 42 rue du Jerzual



Fig. 229 : Maison, 6 rue de la Lainerie

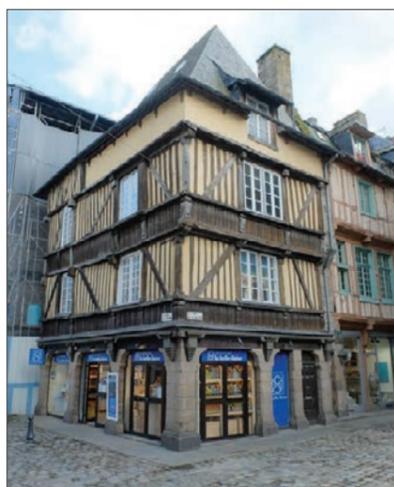


Fig. 230 : Maison, 1 Place des Merciers



Fig. 231 : Maison, 3 rue de la Mittrie



Fig. 232 : Maison, 5 rue de la Mittrie



Fig. 237 : Maison, 7 rue de la Mittrie



Fig. 236 : Maison, 9 rue de la Mittrie



Fig. 241 : Maison, 11 rue du Petit-Fort



Fig. 243 : Maison, 13-15 rue du Petit-Fort



Fig. 242 : Maison, 30 rue du Petit-Fort



Fig. 233 : Maison, 49 rue du Petit-Fort



Fig. 238 : Maison, 51 rue du Petit-Fort



Fig. 234 : Maison, 64 rue du Petit-Fort



Fig. 239 : Maison, 66 rue du Petit-Fort



Fig. 235 : Maison, 68 rue du Petit-Fort



Fig. 240 : Maison, 72 rue du Petit-Fort



Fig. 244 : Maison, 74 rue du Petit-Fort



Fig. 248 : Maison, 82 rue du Petit-Fort



Fig. 247 : Maison d'Auguste Pavie, 10 Place St-Sauveur



Fig. 249 : Maison du Gisant, 51 rue du Petit-Fort



Fig. 245 : Maison de la Mère Pourcel, 3 Place des Merciers



Fig. 246 : Couvent des Bénédictines

<b>Maison, 11 rue du Petit-Fort</b> (Fig.53)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. À 230)	16e siècle	Maison
<b>Maison, 13 rue du Petit-Fort</b> (Fig.54)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. À 229)	-	Maison
<b>Maison, 15 rue du Petit-Fort</b> (Fig.55)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. À 228)	-	Maison
<b>Maison, 30 rue du Petit-Fort</b> (Fig.56)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1230)	15e, 19e siècles	Maison
<b>Maison, 49 rue du Petit-Fort</b> (Fig.57)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. À 183)	14e siècle	Maison
<b>Maison, 51 rue du Petit-Fort</b> (Fig.58)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. À 182)	-	Maison
<b>Maison, 64 rue du Petit-Fort</b> (Fig.59)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. AR 161 [anct B 1246])	16e siècle	Maison
<b>Maison des Potiers, 66 rue du Petit-Fort</b> (Fig.60)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1247)	-	Maison
<b>Maison des Potiers, 68 rue du Petit-Fort</b> (Fig.61)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1248)	-	Maison
<b>Maison, 72 rue du Petit-Fort</b> (Fig.62)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1250)	14e siècle	Maison
<b>Maison, 74 rue du Petit-Fort</b> (Fig.63)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1251)	-	Maison
<b>Maison, 82 rue du Petit-Fort</b> (Fig.64)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1255)	16e, 19e siècles	Maison
<b>Maison d'Auguste Pavie, 10 Place St-Sauveur</b> (Fig.65)	Inscription par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 1168)	15e siècle	Maison
<b>Maison du Gisant, 13 rue de l'Horloge</b> (Fig.66)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 859, 861)	13e, 17e siècles	Maison
<b>Maison de la Mère Pourcel, 3 Place de Merciers</b> (Fig.67)	Classement par arrêté du 4 décembre 1961	Façades et toitures (cad. B 558)	13e, 15e, 18e siècles	Maison
<b>Couvent des Bénédictines</b> (Fig.68) (actuel Collège Roger-Vercel)	Inscription par arrêté du 19 juin 1981 Classement par arrêté du 19 juin 1981	Classé MH partiellement (clocher chapelle et corps de bâtiment renfermant l'ancien chœur des religieuses); Inscrit MH partiellement (chapelle, façades et toitures des anciens bâtiments conventuels = protection totale	17e siècle, 18e siècle	Couvent

<b>Couvent des Dominicaines</b> (Fig.69) (actuel Hospice)	Inscription par arrêté du 19 juin 1981 Classement par arrêté du 19 juin 1981	Classé MH partiellement (chapelle et chœur des religieuses); Inscrit MH partiellement (façades et toitures des bâtiments conventuels) = protection partielle	17e siècle, 18e siècle	Couvent
<b>Couvent des Ursulines</b> (Fig.70)	Inscription par arrêté du 7 juillet 1987	Chapelle (cad. AK 316)	2e quart 17e siècle (1638)	Couvent
<b>Gare</b> (Fig.71)	Inscription par arrêté du 21 novembre 1995	Gare (cad. AB 119)	2e quart 20e siècle (1931)	Gare
<b>Maison d'artiste de la Grande Vigne</b> (Fig.72)	Inscription par arrêté du 9 avril 2019	en totalité : maison, décors intérieurs réalisés par Yvonne Jean-Haffen, dépendances, ancien four à chaux, parcs, clôtures et aménagements	20e siècle	Maison



Fig. 250 : Couvent des Dominicaines



Fig. 254 : Couvent des Ursulines



Fig. 251 : Gare



Fig. 255 : Maison d'artiste de la Grande Vigne

Nom (source : base Mérimée)	Protection	Précision protection	Datation	Dénomination
<b>Calvaire du Saint-Esprit</b> (Fig.1)	Classement par arrêté du 13 juillet 1907	en totalité	14e siècle	Calvaire monumental
<b>Prieuré royal de Saint-Magloire</b> (Fig.2)	Classement par liste de 1875 et par arrêté du 30 septembre 1931	église, sacristie, porte de l'ancienne église, bâtiment Ouest affecté à l'École des filles, réfectoire, bâtiment à l'Est du cloître	12e, 17e siècles	Prieuré
<b>Château de Léhon</b> (Fig.3)	Inscription par arrêté du 09 novembre 2004	motte castrale, vestiges forteresse, sols d'assiette	13e siècle	Château

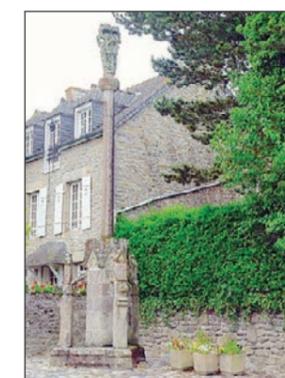


Fig. 252 : Saint-Esprit



Fig. 256 : Prieuré Saint-Magloire

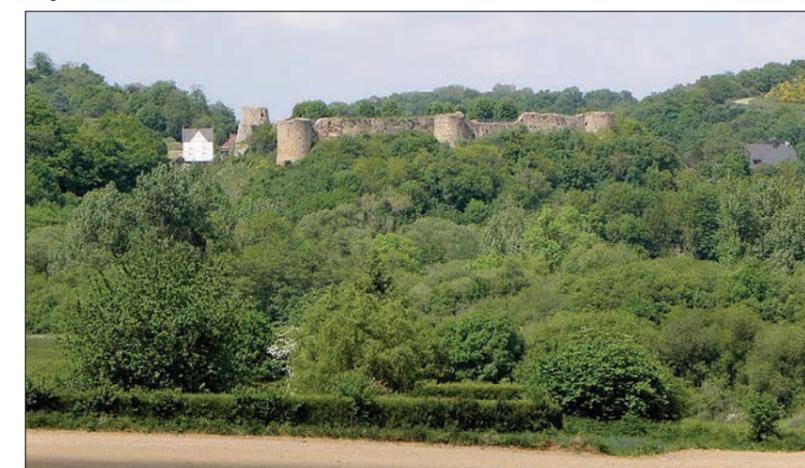


Fig. 253 : Château de Léhon

## b. Les monuments historiques LANVALLAY



Fig. 257 : Croix de cimetière

Nom (source : base Mérimée)	Protection	Précision protection	Datation	Dénomination
<b>Croix de cimetière</b> (Fig.1)	Inscription par 10 décembre 1927	en totalité	Fût du 16e siècle surmonté d'une croix sans doute plus ancienne.	Croix de cimetière

### c. Les abords

Chaque monument historique génère une surface dite de « protection des abords » contenue dans un cercle de 500 mètres de rayon projeté à partir de la limite de la parcelle de l'immeuble concerné. Pour les monuments historiques situés dans le Site Patrimonial Remarquable, cette servitude de « protection des abords » est uniquement active à l'extérieur du périmètre. Dans ces servitudes, tous les travaux et aménagements sont soumis au cas par cas, à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France. Le Site Patrimonial Remarquable dispose quant à lui d'une réglementation propre et détaillée.

Les « abords » représentent une large surface tout autour du Site Patrimonial Remarquable et fusionnent avec ceux de la gare de Dinan et du château de Léhon. Ils forment ainsi un seul et même vaste périmètre de « protection des abords ». Cela permet notamment de couvrir les deux rives de la vallée de la Rance.

Soustraite à l'aire du Site Patrimonial Remarquable de la ville de Dinan, **la superficie des abords des édifices inscrits et classés sur le territoire Dinan-Léhon-Lanvallay porte sur 550,1 ha, dont 41,5 ha sur les communes voisines de Quévert, Taden, Saint-Carné et Calorguen.**

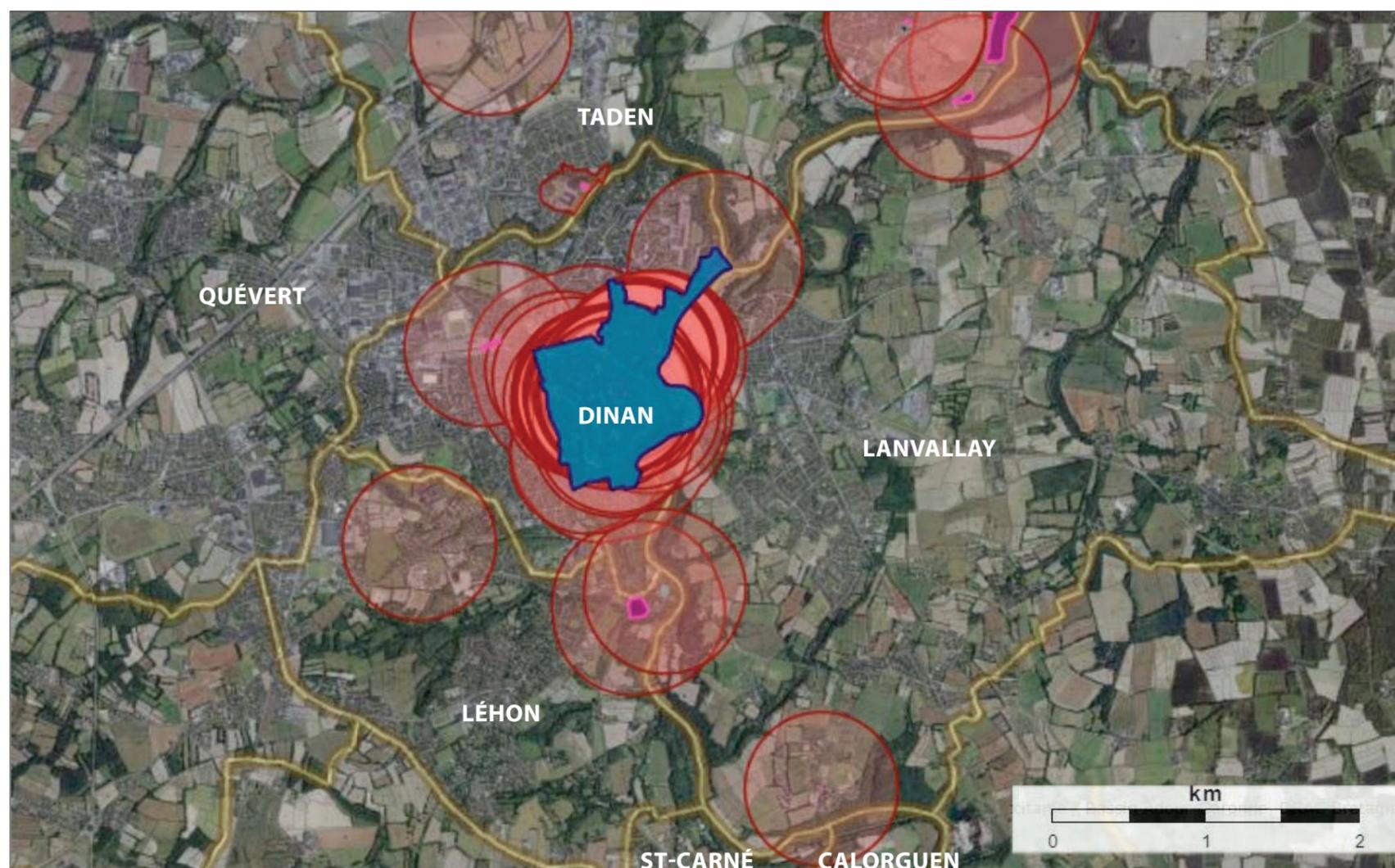


Fig. 258 : Photo aérienne illustrant les périmètres des abords au titre des monuments historiques sur les communes de Dinan-Léhon, Lanvallay, Quévert, Taden, Saint-Carné et Calorguen

#### Enjeux :

*La mise en valeur des quartiers à proximité des monuments historiques.*

#### Recommandations :

*Simplifier l'application des servitudes de protection des abords de monuments historiques par l'élaboration d'un périmètre adapté à la réalité du terrain et des co-visibilités effectives.*

*Mettre en perspective le PSMV afin d'assurer une bonne cohérence des outils de protection du patrimoine.*

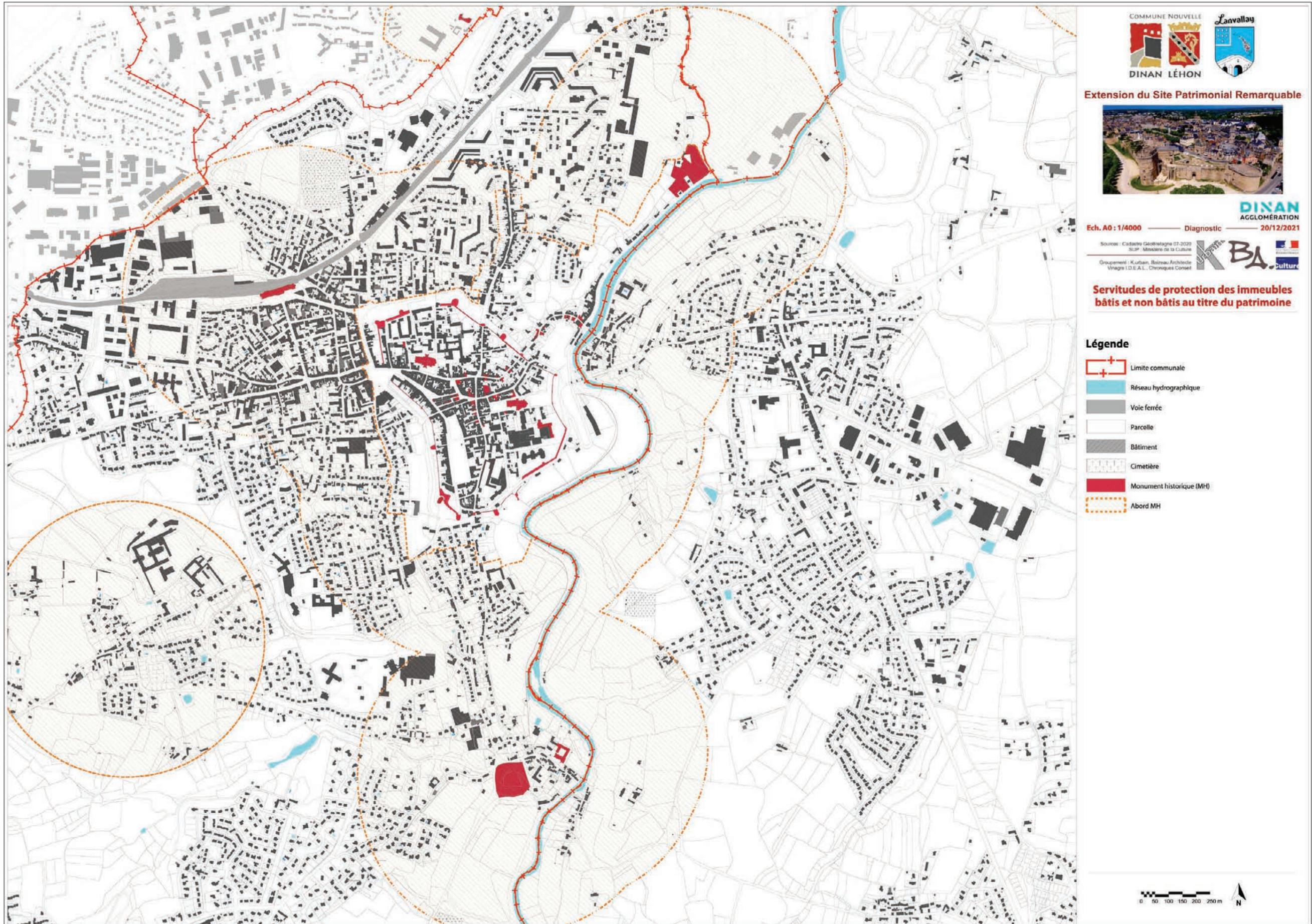


Fig. 259 : Localisation des monuments historiques et des périmètres des abords

## 2. Le Site Patrimonial Remarquable de Dinan

« Le Secteur Sauvegardé de Dinan et son Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV) ont été créés par Décret en Conseil d'État le 30 août 1996 suite à un travail long de plus d'une décennie. Le Conseil Municipal de la Ville de Dinan a approuvé le PSMV par délibération en date du 5 avril 1993.

Envisagée dès 1962, c'est en 1985 que l'étude préalable à la création du Secteur Sauvegardé est confiée à l'architecte Yves Steff. En 1988, le Conseil Municipal de Dinan donne son accord pour la création d'un Secteur Sauvegardé comprenant la ville intra-muros, le port et la rue Saint-Malo, soit un **périmètre de 90 hectares regroupant 1227 immeubles.**<sup>1</sup> »

Avec la loi LCAP du 7 juillet 2016, le Secteur Sauvegardé est devenu automatiquement Site Patrimonial Remarquable. Le PSMV approuvé continue de s'appliquer et devient le document de gestion du SPR.

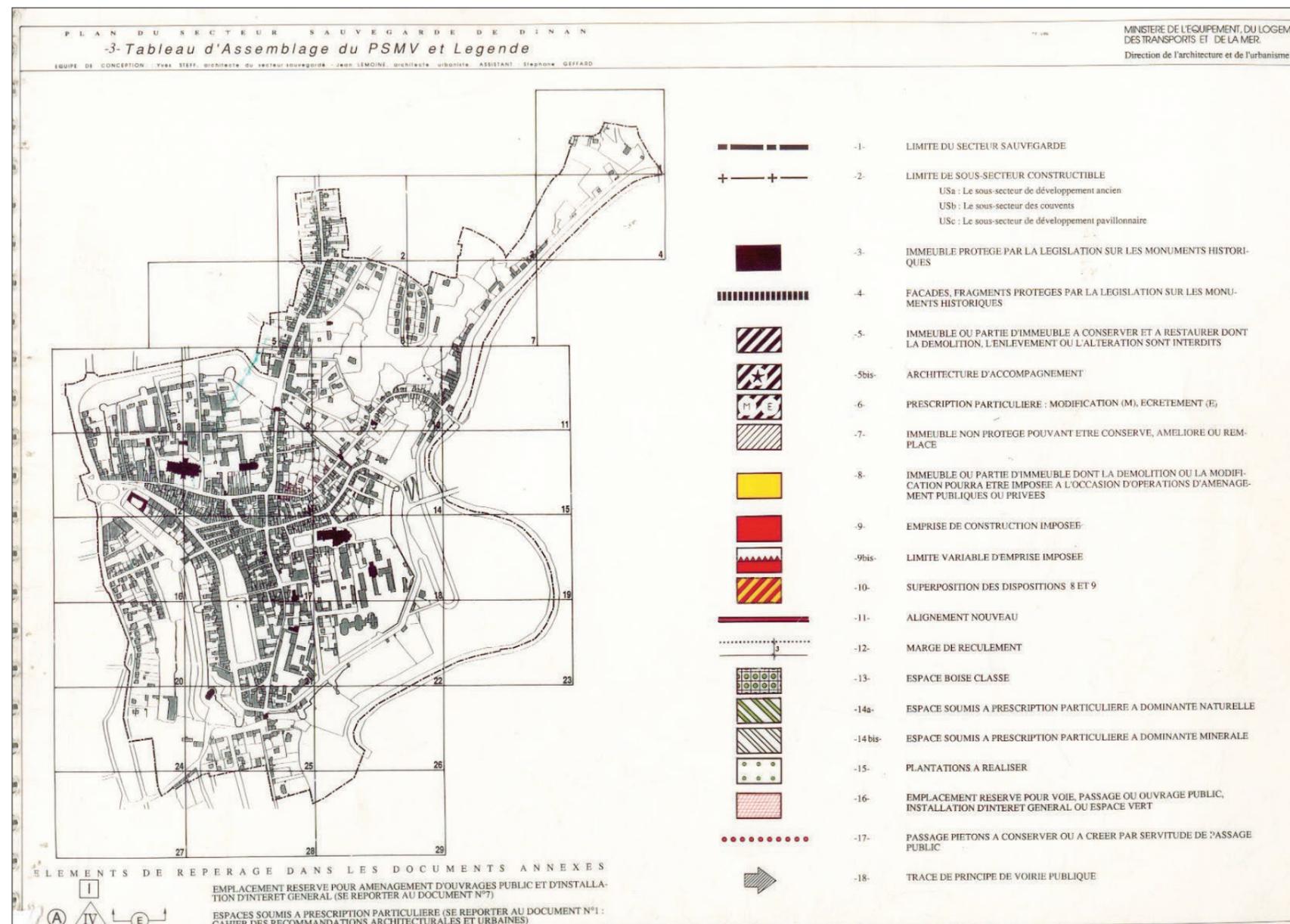


Fig. 260 : Tableau d'assemblage du PSMV de Dinan, 1993

### Rappel :

**La loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine dite « loi LCAP », crée les sites patrimoniaux remarquables (SPR) qui relèvent de la compétence de l'État, en remplacement des secteurs sauvegardés, des aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), des zones de protection du patrimoine architectural (ZPPAU) et des zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).**

**Les SPR ont le caractère de servitude d'utilité publique. Ils sont dotés d'outils de médiation et de participation citoyenne et de règlements : les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) et/ou les plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).**

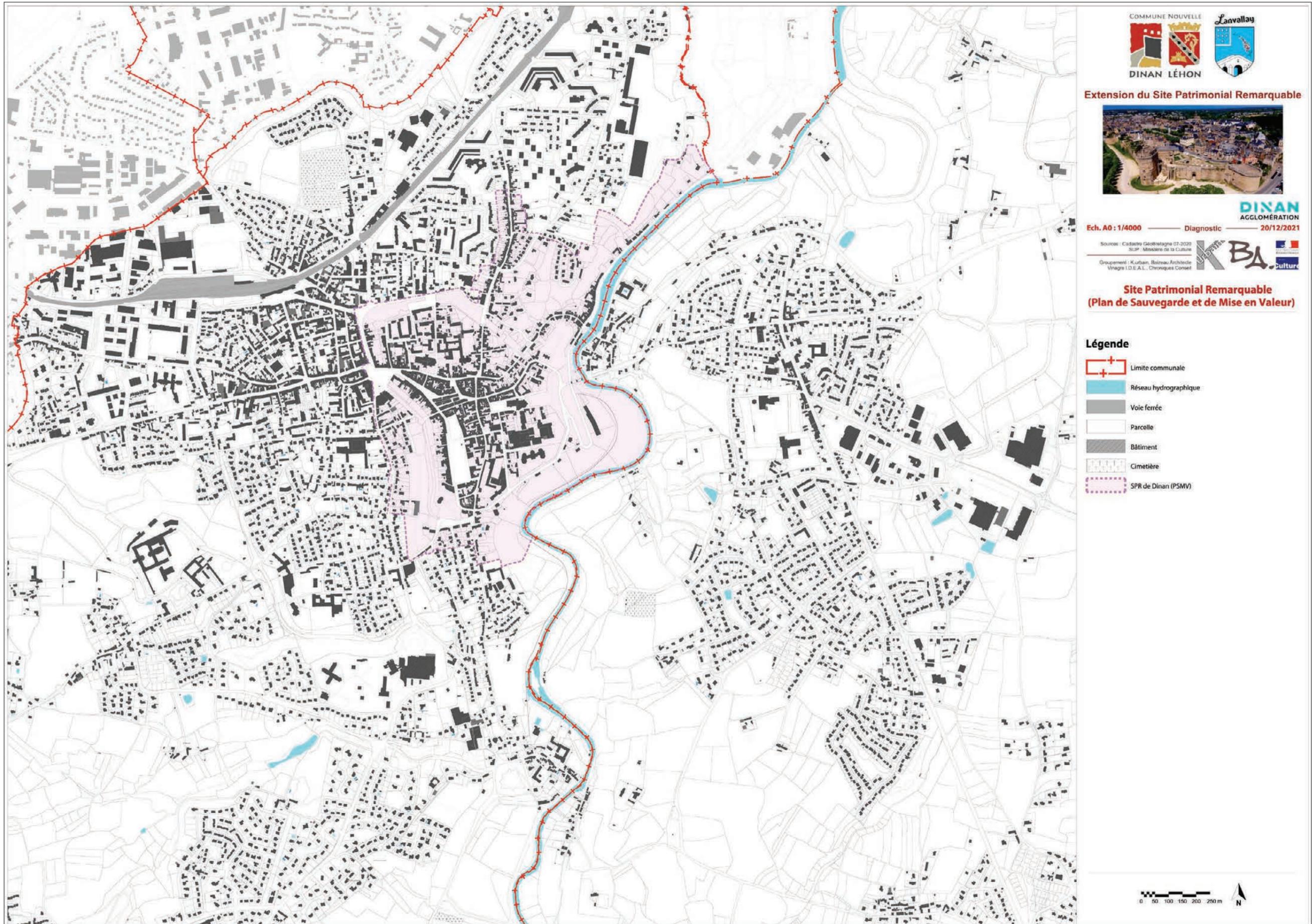


Fig. 261 : Localisation du Site Patrimonial Remarquable de Dinan (PSMV)

### 3. Les sites inscrits et classés

Un site classé ou inscrit est un espace repéré pour son caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Au nom de l'intérêt général, sa qualité appelle à être conservée en l'état et à être préservée de toute atteinte grave. Cette procédure concerne des espaces naturels, ainsi que des bâtis remarquables ou exceptionnels, quelle que soit leur étendue. Elle est très utilisée dans le cadre de la protection d'un « paysage » et peut-être à l'initiative des services de l'État (DREAL, UDAP), de collectivités, d'associations, de particuliers...

Pour des travaux localisés sur :

- Un site inscrit, l'administration doit être informée au moins 4 mois à l'avance du projet. L'architecte des Bâtiments de France émet un avis simple, sauf pour les permis de démolir qui supposent un avis conforme.
- Un site classé, les travaux susceptibles de modifier l'état des lieux ou l'aspect des sites sont soumis à autorisation spéciale préalable du Ministère chargé des sites, après avis de la DREAL, de l'UDAP et de la CDNPS. L'autorisation est déconcentrée au niveau du Préfet de département pour les travaux moins importants.

Le territoire de Dinan-Léhon-Lanvallay présente quatre sites :

- « *Le site de Vieux Dinan* » (parcelle : C74-C75, surface : 0,36 Ha), site classé par arrêté du 17 juillet 1933 (code site : 1330817SCA01);
- « *Le Jerzual et le Petit Fort* » (surface : 0,42 Ha), site classé par arrêté du 12 janvier 1934 (code site : 1340112SCA01);
- « *L'estuaire de la Rance* » (surface : 3 391,62 Ha), site inscrit par arrêté du 20 janvier 1974 (code site : 1740121SIA01);
- « *L'estuaire de la Rance* » (surface : 2975,29 Ha), site classé par arrêté du 5 mai 1995 (code site : 1950506SCD02);

#### Acronymes :

**ABF : Architecte des Bâtiments de France**

**DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement**

**UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine**

**CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites**

**CLMH : Monument Historique Classé**

**ISMH : Monument Historique Inscrit**

**PDA : Périmètre Délimité des Abords**

**SRA : Service Régional d'Archéologie**

**ZPPA : Zone de présomption des prescriptions archéologiques**

#### Définition :

**Avis simple de l'ABF : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme peut passer outre l'avis de l'ABF. Cependant, elle engage sa responsabilité en cas de recours.**

**Avis conforme : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme doit obligatoirement suivre l'avis de l'ABF.**

**Avis consultatif : l'autorité qui délivre l'autorisation d'urbanisme peut demander l'avis de l'ABF au titre d'une expertise hors secteur protégé.**

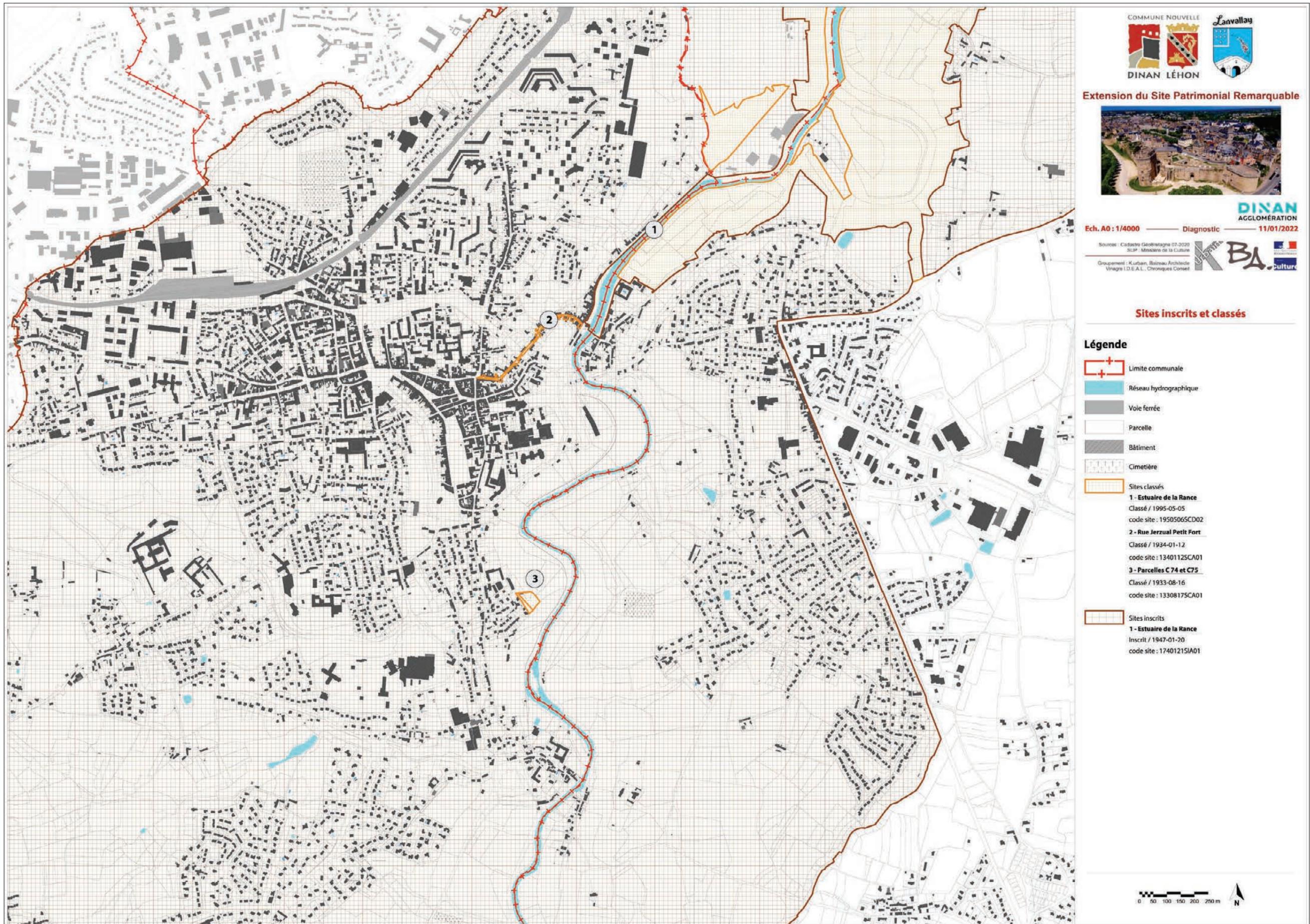


Fig. 262 : Localisation des sites inscrits et classés

## 4. Les sites archéologiques

La liste succincte des sites repérés par le Service Régional de l'Archéologie est reportée en intégralité dans le tableau ci-dessous.

<b>Identification de l'Entité Archéologique (source : Bibliothèque numérique du Service Régional d'Archéologie)</b>	
13279 / 22 050 0004 / DINAN / ENCEINTE / ENCEINTE / enceinte urbaine / Moyen-âge classique - Epoque moderne	
4344 / 22 123 0001 / LEHON / LE CHATEAU / LE CHATEAU / château fort / Moyen-âge classique	
13650 / 22 123 0012 / LEHON / ABBAYE ST MAGLOIRE / ABBAYE ST MAGLOIRE / monastère / Moyen-âge	
4347 / 22 123 0004 / LEHON / LES CHAMPS BRUNET / LES CHAMPS BRUNET / exploitation agricole / Age du fer	
4350 / 22 123 0007 / LEHON / LES CHAMPS BRUNET 2 / LES CHAMPS BRUNET / Epoque indéterminée / enclos	
7122 / 22 123 0010 / LEHON / LE BOURG NEUF / LE BOURG NEUF / Moyen-âge ? / enclos	
5903 / 22 123 0009 / LEHON / HAUT ECLAIR / HAUT ECLAIR / Epoque indéterminée / enclos	
4348 / 22 123 0005 / LEHON / LA COCHAIS / LA COCHAIS / Gallo-romain / enclos, enclos, fossés (réseau de)	
4346 / 22 123 0003 / LEHON / SAINT SULIAC / SAINT SULIAC / ferme / Age du fer	
19566 / 22 123 0015 / LEHON / VOIE RENNES/CORSEUL / section unique du Clos Gastel à la Renardière / route / Gallo-romain - Epoque indéterminée	
21417 / 22 123 0016 / LEHON / VOIE CORSEUL/LE MANS / section unique du Clos Gastel au Vieux Pont / route / Gallo-romain - Moyen-âge	
4349 / 22 123 0006 / LEHON / L'HOPITAL / L'HOPITAL / Epoque indéterminée / fossés (réseau de)	
2560 / 22 118 0001 / LANVALLAY / LE MEZERAY I / LE MEZERAY / occupation / Gallo-romain	
638 / 22 118 0003 / LANVALLAY / LE MEZERAY II / LE MEZERAY / occupation / Gallo-romain	
353 / 22 118 0002 / LANVALLAY / LE BOIS FOUGERE / LE MEZERAY / occupation / Gallo-romain	
637 / 22 118 0004 / LANVALLAY / LES QUATRE ROUTES DES LANDES / LES QUATRE ROUTES DES LANDES / occupation / Gallo-romain	
16904 / 22 118 0024 / LANVALLAY / LES EMPLAS / LES EMPLAS / Epoque indéterminée / enclos	
2481 / 22 118 0006 / LANVALLAY / LA GUERCHE / LA GUERCHE / occupation / Gallo-romain	
4343 / 22 118 0017 / LANVALLAY / LA VILLE ES OLIVIERS / LA VILLE ES OLIVIERS / Epoque indéterminée / enclos	
2548 / 22 118 0007 / LANVALLAY / PELINEUC / PELINEUC / Second Age du fer / enclos (système d'), fossés (réseau de)	
4341 / 22 118 0015 / LANVALLAY / SAINT- NICOLAS / SAINT- NICOLAS / Epoque indéterminée / enclos	
2418 / 22 118 0012 / LANVALLAY // BORD DE LA RANCE / Gallo-romain / gisement	
2234 / 22 118 0008 / LANVALLAY / PUIT HAREL / PUIT HAREL / Gallo-romain / mur, hypocauste, sol d'occupation	
2235 / 22 118 0009 / LANVALLAY / TRESSAINT / TRESSAINT-LE BOURG / occupation / Gallo-romain ?	
2351 / 22 118 0010 / LANVALLAY / LA CROIX GOHEL / LA CROIX GOHEL / Epoque indéterminée / enclos	
4339 / 22 118 0013 / LANVALLAY / LE PUIT HAREL / LE PUIT HAREL / Gallo-romain / enclos (système d')	
12904 / 22 118 0020 / LANVALLAY / BEL AIR III / BEL AIR / Gallo-romain / enclos	
14414 / 22 118 0022 / LANVALLAY / BEL AIR IV / BEL AIR / Epoque indéterminée / enclos	
2172 / 22 118 0005 / LANVALLAY / BEL AIR II / BEL AIR / occupation / Gallo-romain	
12905 / 22 118 0021 / LANVALLAY / LANDEBOULOU II / LANDEBOULOU / Epoque indéterminée / enclos	
16903 / 22 118 0023 / LANVALLAY / CONICAN / CONICAN / Epoque indéterminée / enclos	
2488 / 22 118 0011 / LANVALLAY / LANDEBOULOU I / LANDEBOULOU / Epoque indéterminée / enclos (système d')	
21415 / 22 118 0035 / LANVALLAY / VOIE CORSEUL/AVRANCHES / Section unique de Porh Josselin à Saint-Piat / route / Gallo-romain - Période récente	
21414 / 22 118 0034 / LANVALLAY / VOIE CORSEUL/LE MANS / section unique de La Rue Anne aux Loges / route / Gallo-romain - Moyen-âge	

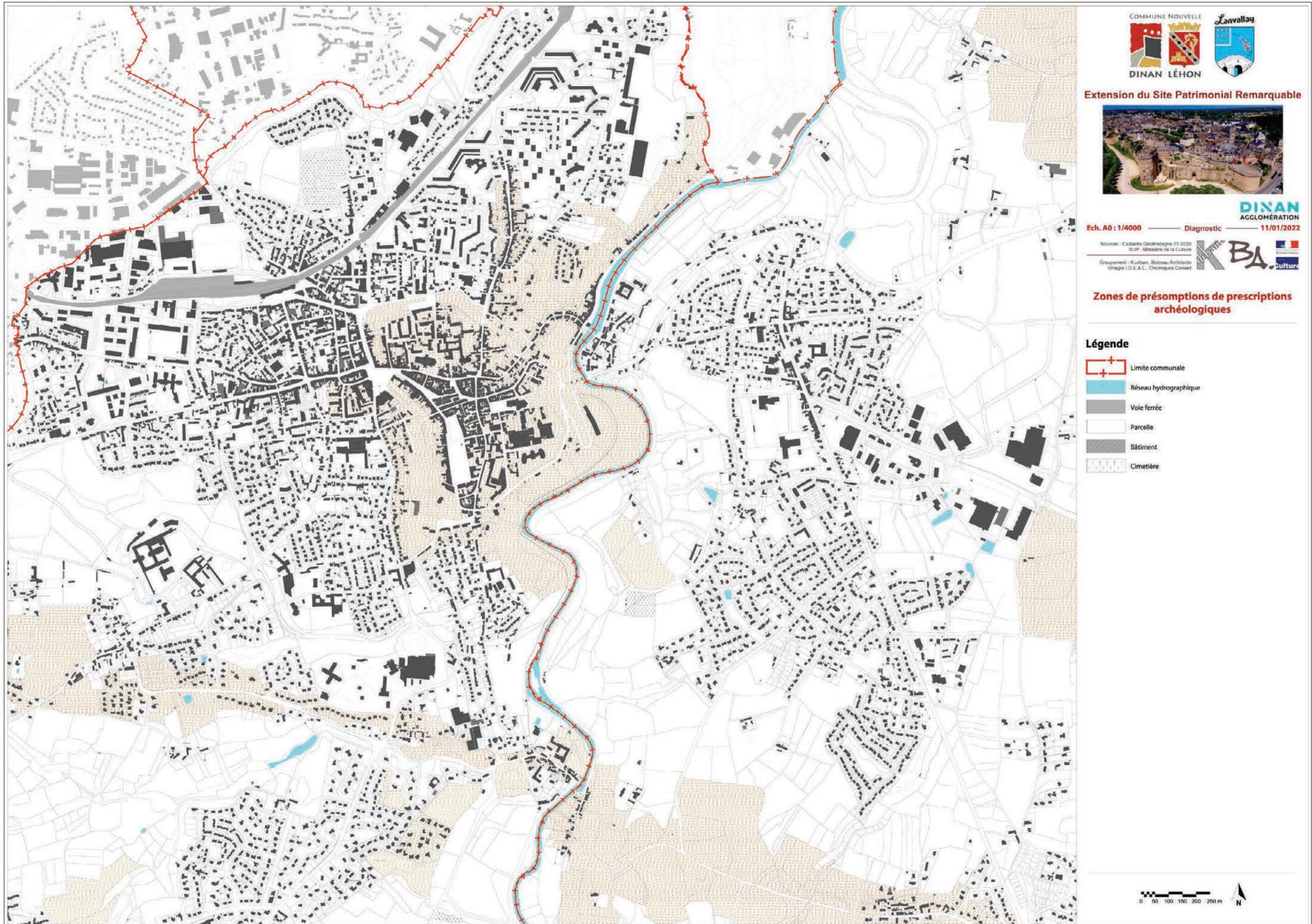


Fig. 263 : Localisation des zones de présomptions de prescriptions archéologiques

## 5. Les « bâtiments remarquables » et « petit patrimoine » repérés au titre du PLUiH

Le PLUiH révisé en 2020 intègre la protection de « bâtiments remarquables » et de « petits patrimoines » par le biais de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme. Ce dispositif a pour objectif de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural et vernaculaire de Dinan Agglomération. Le territoire de Dinan - Léhon - Lanvallay comprend **71 bâtiments repérés comme « bâtiments remarquables » et 24 éléments bâtis comme « petits patrimoines »**. Ce repérage est porté au plan de règlement et fait l'objet d'une réglementation spécifique. Le point « IV - Informations délivrées par les documents graphiques du PLUi » énonce les règles suivantes :

> **Le bâti remarquable** : Les bâtis remarquables sont repérés au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme. Sur ces bâtis les travaux réalisés sur les bâtiments signalés comme ayant un caractère patrimonial sur les documents graphiques du PLUi ne doivent pas porter atteinte à la valeur patrimoniale du bâtiment ou du secteur à caractère patrimonial dans lequel le bâtiment s'inscrit. Le repérage des éléments de patrimoine bâti peut également s'appliquer aux parcs et/ou clôtures des éléments bâtis identifiés. Il s'agit notamment :

- du respect des façades : les constructions, et notamment les extensions, font l'objet d'une recherche notamment dans la composition des ouvertures (symétrie des ouvrants, respect de l'ordonnement pour les travées et niveaux...), de l'organisation des entrées et de l'accroche aux constructions limitrophes.
- du choix des matériaux : sont proscrits les matériaux qui sont en incohérence avec l'architecture initiale du bâtiment.
- des ravalements : doivent être employés des matériaux et techniques adaptés à la nature du bâti et des matériaux de construction, au caractère architectural et en rapport avec l'environnement.

Les restaurations, agrandissements ou surélévations du bâti ancien d'intérêt patrimonial devront respecter le caractère architectural originel de la construction, notamment en ce qui concerne les matériaux, les volumes, les ouvertures...

Ces dispositions ne font pas obstacle à la réalisation de bâtiments ou d'extensions de conception architecturale contemporaine, dès lors que sont mis en valeur les éléments d'intérêt de la construction initiale ou du secteur à caractère patrimonial dans lequel le bâtiment s'inscrit.

Des démolitions partielles ou totales peuvent être autorisées : dans le cas où ces démolitions sont rendues nécessaires pour des raisons de sécurité ; dans le cas où ces démolitions permettent de mettre en valeur les éléments bâtis restants ; en cas de réalisation d'une opération d'aménagement d'ensemble.

Des restrictions aux dispositifs destinés aux performances énergétiques peuvent être apportées pour des raisons architecturales pour le bâti protégé au titre de l'article L.151 - 19 du Code de l'Urbanisme.

> **Le petit patrimoine et murs d'intérêt patrimonial** : Les éléments de petit patrimoine d'intérêt patrimonial, repérés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme doivent être préservés. Tous travaux ayant pour effet de détruire ou de modifier un élément de petit patrimoine identifié doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. En cas de modification autorisée de l'élément, les matériaux et les gabarits en incohérence avec les caractéristiques initiales de l'élément seront proscrits.

### Remarques :

**Le rapport de présentation du PLUiH précise la méthode de repérage :**

**- pour les « bâtiments remarquables » En application de l'article L151-19, le PLUiH identifie, pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural, des éléments sur le territoire se rapportant au patrimoine bâti. Le repérage du patrimoine s'appuie sur les inventaires menés à l'échelle communale. Les données des différents PLU ont été complétées et amendées par les élus. Ces éléments sont protégés, la modification de l'aspect du bâti fait l'objet d'une déclaration préalable. En cas de destruction, un permis de démolir doit être déposé. Ainsi, 563 entités ont été recensées comme éléments du patrimoine bâti à protéger.**

**- pour le « petit patrimoine : L'identification du petit patrimoine et du patrimoine bâti protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme a été faite sur la base d'une mise à jour des éléments déjà répertoriés au sein des PLU communaux (lorsqu'ils existaient). Puis, des ajouts ont été faits par les communes et l'office de tourisme, afin de compléter la base déjà existante, suivant la volonté de chaque commune sur des critères identiques de sélection.**

**Le patrimoine bâti et vernaculaire (petit patrimoine) peut comprendre : des ensembles ou des propriétés (bâtis et parc attenants) ; des éléments isolés (maison de maître, maison de ville...) ; des chapelles, églises (non classées au titre des monuments historiques) ; des murs en pierres ; des croix, calvaires ; des fours à pain, lavoirs, puits...**

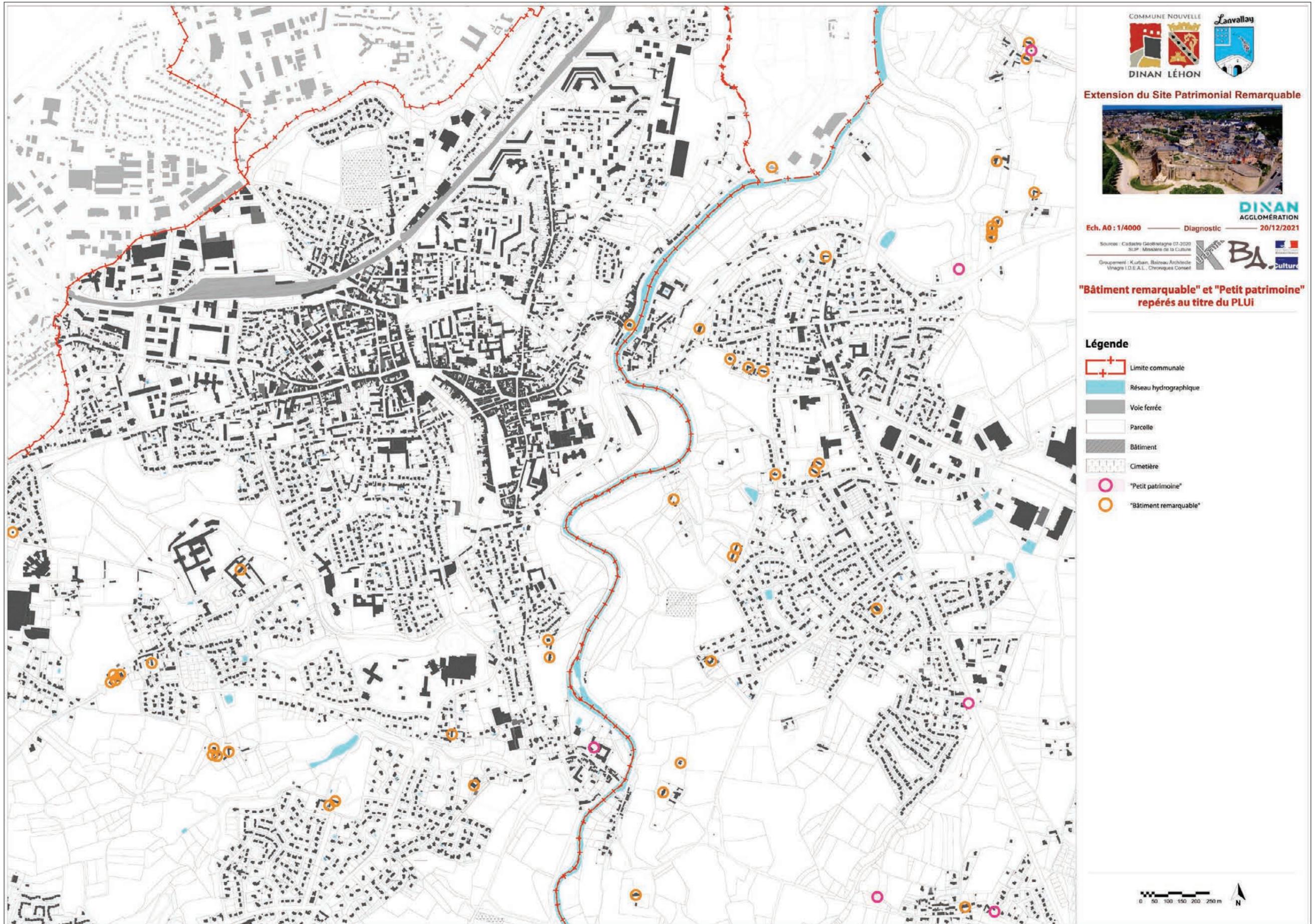


Fig. 264 : Localisation des « bâtiments remarquables » et du « petit patrimoine » repérés au titre du PLUi

## B. Le patrimoine bâti composant le reste du territoire

### 1. Méthode - Repérage et analyse des persistances du parcellaire et du bâti

L'identification du patrimoine architectural porte sur l'ensemble des bâtiments présents sur le territoire Dinan - Léhon - Lanvallay. **Pour repérer le patrimoine bâti caractéristique et comprendre la construction de ce territoire**, plusieurs moyens s'offrent à nous :

- **Le travail d'archives** : la superposition du cadastre actuel avec le cadastre napoléonien permet de repérer les persistances bâties et donne des indices sur l'évolution urbaine au fil des siècles.
- **L'observation de terrain** : la persistance de murs de clôture sur l'ensemble du territoire est un indice sur les implantations d'origine. Ces ouvrages en maçonnerie sont les vestiges d'éléments centralisateurs comme un manoir ou un couvent. Aujourd'hui, bien qu'ils soient souvent englobés dans des quartiers pavillonnaires et lacunaires, ils permettent de définir les limites de ces anciens sites et de comprendre la composition et la construction de certains écarts.

**Le travail croisé entre les archives et le terrain permet de faire émerger plusieurs caractéristiques et de rendre compte de manières d'habiter et de vivre sur plusieurs siècles**, comme :

- la persistance du parcellaire,
- l'implantation du bâti,
- les volumétries du bâti,
- les traitements des façades.

Ces traits morphologiques mettent en exergue de grandes familles typologiques de l'architecture territoriale. Témoins de périodes historiques, elles participent toutes à la richesse patrimoniale du secteur étudié.

L'analyse typologique a pour finalité de mettre à jour la récurrence de certaines formes architecturales. Ces différents invariants identifiés participeront à définir le périmètre de délimitation du SPR dans le but de préserver ce qui fait la valeur architecturale cohérente du territoire.

Les typologies étudiées dans cette présente étude concernent les quartiers et lieux-dits situés hors du SPR de Dinan. Cependant les rives ont été interrogées afin de mettre en exergue les continuités ou discontinuités du futur périmètre.



Fig. 265 : Extrait de la superposition du cadastre actuel et du cadastre napoléonien sur l'ancien bourg de Lanvallay

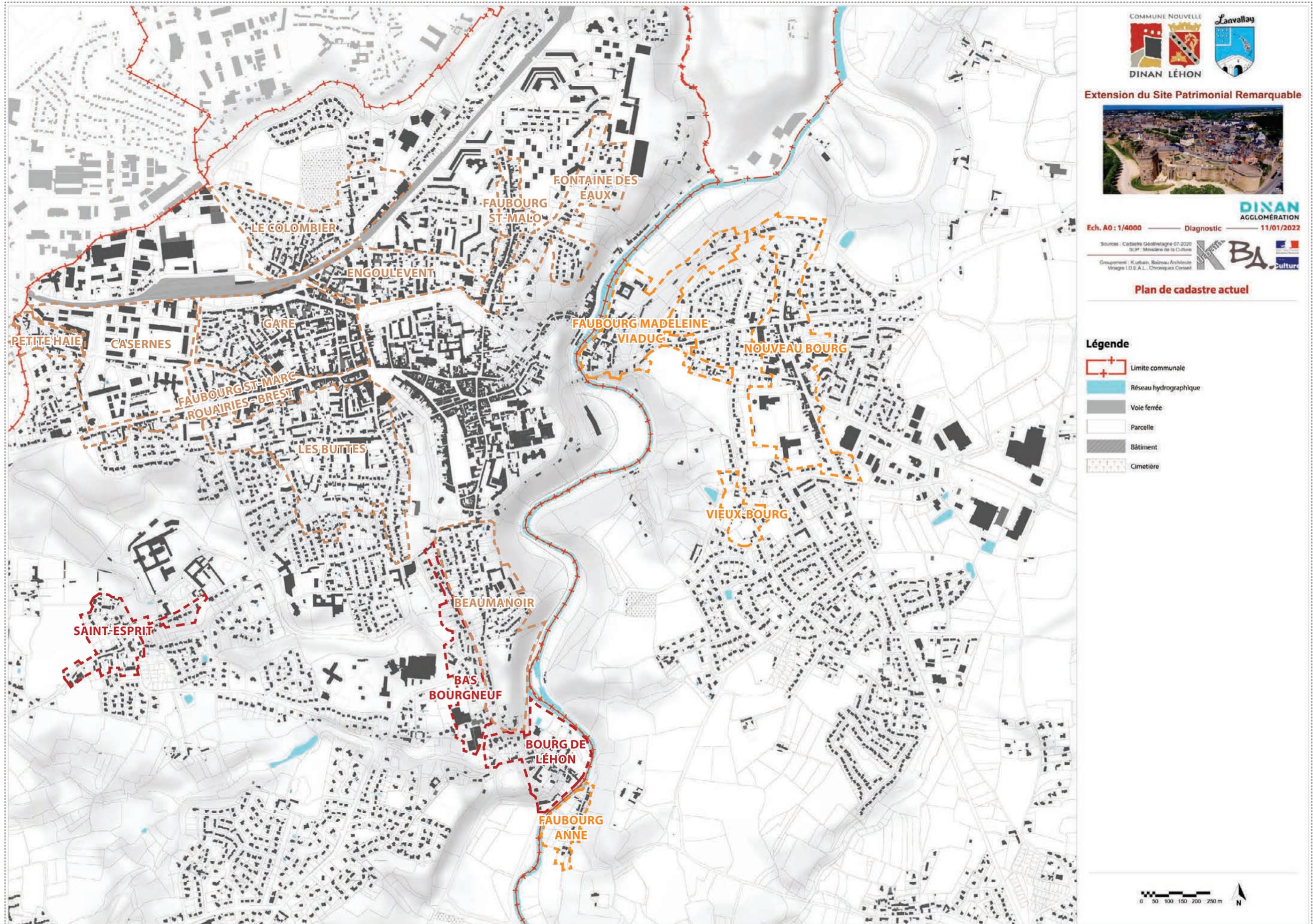


Fig. 266 : Repérage des quartiers et faubourgs

## 2. Les typologies architecturales

Les typologies sont d'abord organisées par thèmes, en fonction de leur usage principal : religieux, industriel, équipements, agricole, habitat. Puis se déclinent d'après différents items architecturaux : implantation, volumétrie, composition de façades, matériaux, etc.

### • **Les édifices religieux**

Cette catégorie regroupe deux typologies architecturales. Elle distingue les églises et chapelles des couvents et prieurés qui se distinguent particulièrement dans leur implantation et volumétrie.

-  typologie 1 : église et chapelle
-  typologie 2 : couvent et prieuré

### • **Les édifices industriels**

Cette catégorie regroupe deux typologies architecturales. Elle distingue les bâtiments industriels liés au transport fluvial des bâtiments industriels liés au transport par voie terrestre (ferroviaire et routier). Les points de divergences principaux sont la localisation, l'implantation et la volumétrie

-  typologie 3 : bâtiment industriel, transport terrestre
-  typologie 4 : bâtiment industriel, transport fluvial.

### • **Les équipements**

Cette catégorie regroupe quatre typologies architecturales. Elle distingue les équipements civils, militaires, hospitaliers et sportifs.

-  typologie 5 : équipement civil (mairie, école, poste...)
-  typologie 6 : militaire (casernes, gendarmerie...)
-  typologie 7 : hospitalier
-  typologie 8 : sportif

### **TYPLOGIES QUI CONCERNENT L'HABITAT**

Les typologies de l'habitat peuvent être déclinées en 12 typologies en fonction de la localisation (urbain, rural), l'implantation sur la parcelle, la volumétrie générale, le mode de couverture, la composition de façade, les matériaux employés...

#### • **Les maisons agricoles**

-  typologie 09 : ferme et maison rurale

#### • **Les demeures nobles et maisons bourgeoises**

-  typologie 10 : manoir et château.
-  typologie 11 : maison de maître
-  typologie 12 : villa

#### • **Les maisons commerçantes**

-  typologie 13 : maison « boutiques »
-  typologie 14 : auberge et hôtel
-  typologie 15 : immeuble de rapport

#### • **L'habitat courant**

-  typologie 16 : maison de bourg
-  typologie 17 : maison de ville 19e - début 20e siècles
-  typologie 18 : maison ouvrière
-  typologie 19 : pavillon de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20e siècle
-  typologie 20 : pavillon et immeuble d'après-guerre

#### • **L'habitat contemporain**

-  typologie 21 : pavillon et immeuble fin 20e - 21e siècle
-  typologie 22 : immeuble type « grands ensembles »

### **LES BÂTIMENTS NON TRAITÉS DANS LA PRÉSENTE ÉTUDE**

-  typologie 23 : zone d'aménagement commerciale

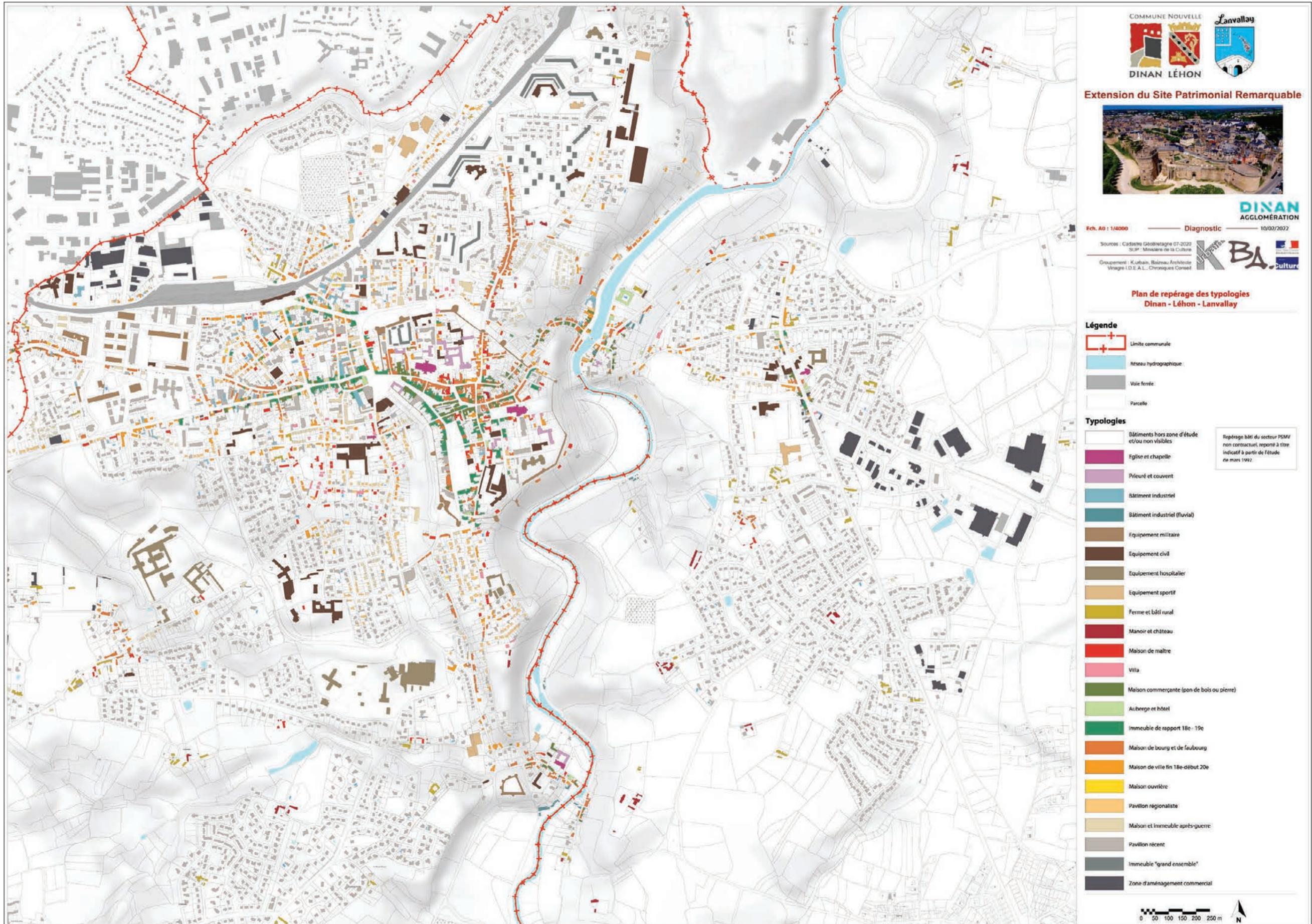


Fig. 267 : Typologies architecturales : plan d'ensemble

• **Les édifices religieux : église et chapelle**

De par notre secteur d'étude principalement densifié entre la fin du 18e et le 19e siècle, cette typologie est en grande partie récente. Elle est généralement l'élément catalyseur autour duquel les nouveaux quartiers se construisent comme c'est le cas pour Lanvallay avec l'édification de son église dans le nouveau bourg, mais aussi avec le quartier des Buttes et son église Anglicane. Le quartier de l'Engoulevant détient une chapelle qui est le dernier vestige d'une propriété nommée la « maison de l'Écuyer ». Les églises et chapelles les plus anciennes se trouvent dans le faubourg de la petite Haie et dans le bourg de Léhon.

<b>TYPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Engoulevant / Les Buttes / Petite Haie-Sainte-Anne (Quévert)
		LÉHON	Bourg
		LANVALLAY	Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Bâtiment avec un clocher / flèches	
EPOQUE	13e siècle / 17e siècle / 19e siècle		
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Lieux de culte	
	USAGES ACTUELS	Lieux de culte	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Sur une place / En retrait de la rue	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Possibilité d'un mur de clôture en maçonnerie	
	NATURE DU TERRAIN	Possibilité d'un cimetière à proximité	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâtiment unique	
	HAUTEUR	Clocher, clocheton ou tour	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	A deux pans / A croupe / Flèche	
	MISE EN ŒUVRE, FAÎTAGES...	Ardoises / Faîtage à crêtes et embarrures / Chevronnières	
	LUCARNES	∅	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Eglise : nombreuses travées pour les églises Chapelles : 1 à 2 travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Maçonnerie de moellons ou pierres de taille / Encadrements en pierres de taille / Arcs en ogive / Oculus	
	ENDUIT	Maçonnerie apparente	
	ORNEMENTS	Vitreaux / Encadrement et contreforts moulurés / Gargouilles / Girouette / Croix sommitale / Fleurons / Choux / ...	



Fig. 268 : Église Saint-Méen de Lanvallay



Fig. 269 : Église anglicane de Dinan



Fig. 270 : Chapelle de l'Écuyer de Dinan



Fig. 271 : Chapelle Sainte-Anne de Quévert



Fig. 272 : Église Saint-Magloire de Léhon

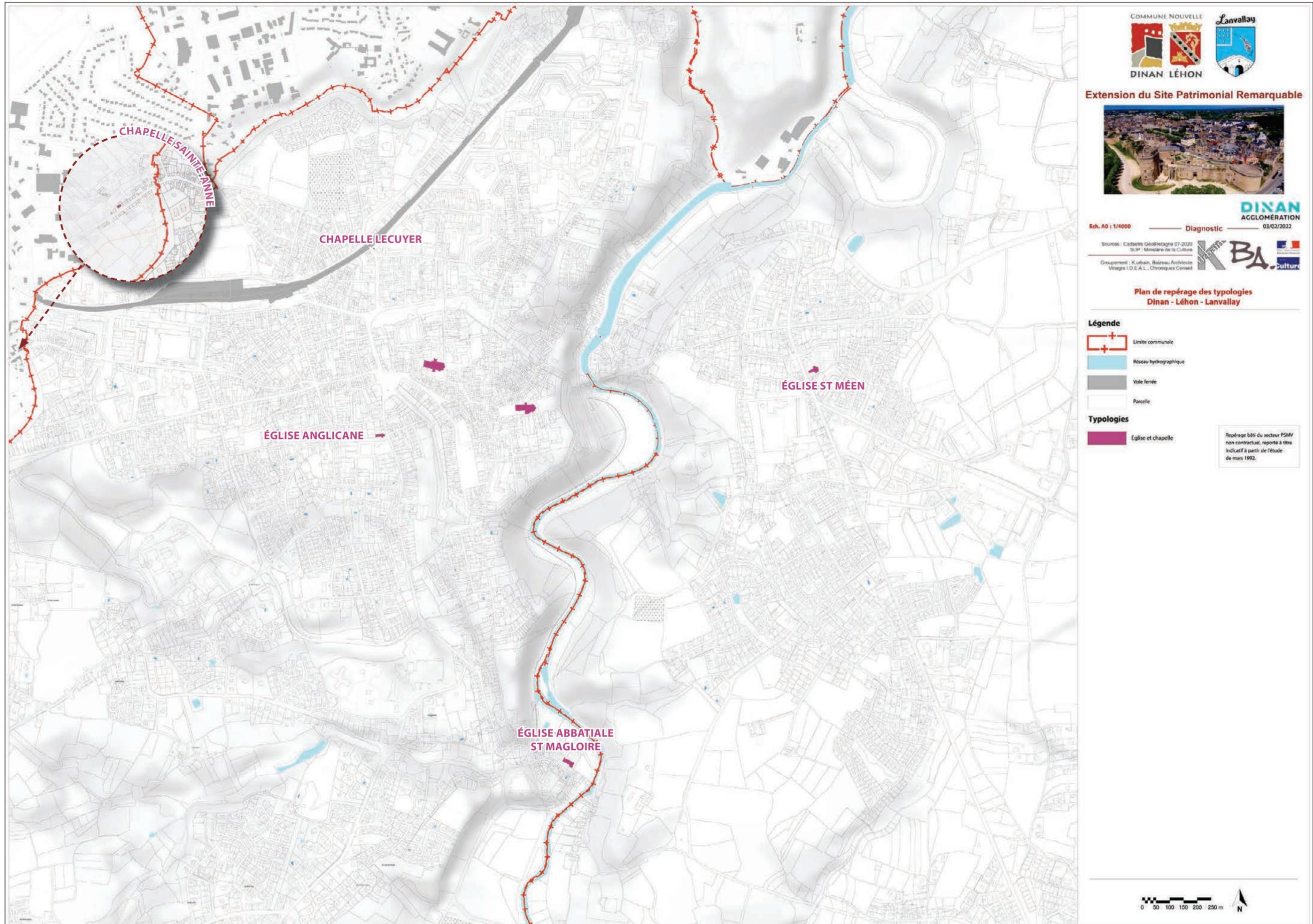


Fig. 273 : extrait des typologies architecturales : : église et chapelle

- **Les édifices religieux : prieuré et couvent**

Au fil des siècles, de nombreux ordres religieux se sont installés dans ce secteur. Si un grand nombre d'entre eux se situent dans l'intra-muros de Dinan, de par leur proximité avec la Rance les communes de Lanvallay et Léhon détiennent les deux plus anciens édifices. Comme pour les églises, l'implantation de cette typologie a généré un développement urbain.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Faubourg Saint-Marc
		LÉHON	Bourg
		LANVALLAY	Faubourg de la Madeleine
	CARACTÉRISATION	Bâtis formant un cloître	
	ÉPOQUE	12e siècle / 14e siècle / 17e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Lieux de cultes	
	USAGES ACTUELS	Lieux de cultes / Bureaux / Habitation	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	À proximité d'un bourg ou d'un faubourg	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Mur en maçonnerie	
	NATURE DU TERRAIN	Cour et jardins	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Ensemble de bâtiment : église, cloître, réfectoire ...	
	HAUTEUR	R+1+C / R+2+C	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À deux pans / croupe	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement / Épis	
	LUCARNES	Jacobine à fronton triangulaire et cintré	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Maçonnerie de moellons ou pierres de taille / Encadrements en pierres de taille / Arcs en ogive / Souches de cheminée massives	
	ENDUIT	Possibilité d'un enduit à la chaux	
	ORNEMENTS	Vitreaux / Fleuron sommital / Croix sommitale / Modénature / Accolade	



Fig. 274 : **Abbaye de Saint-Magloire**



Fig. 275 : **Prieuré de la Madeleine**

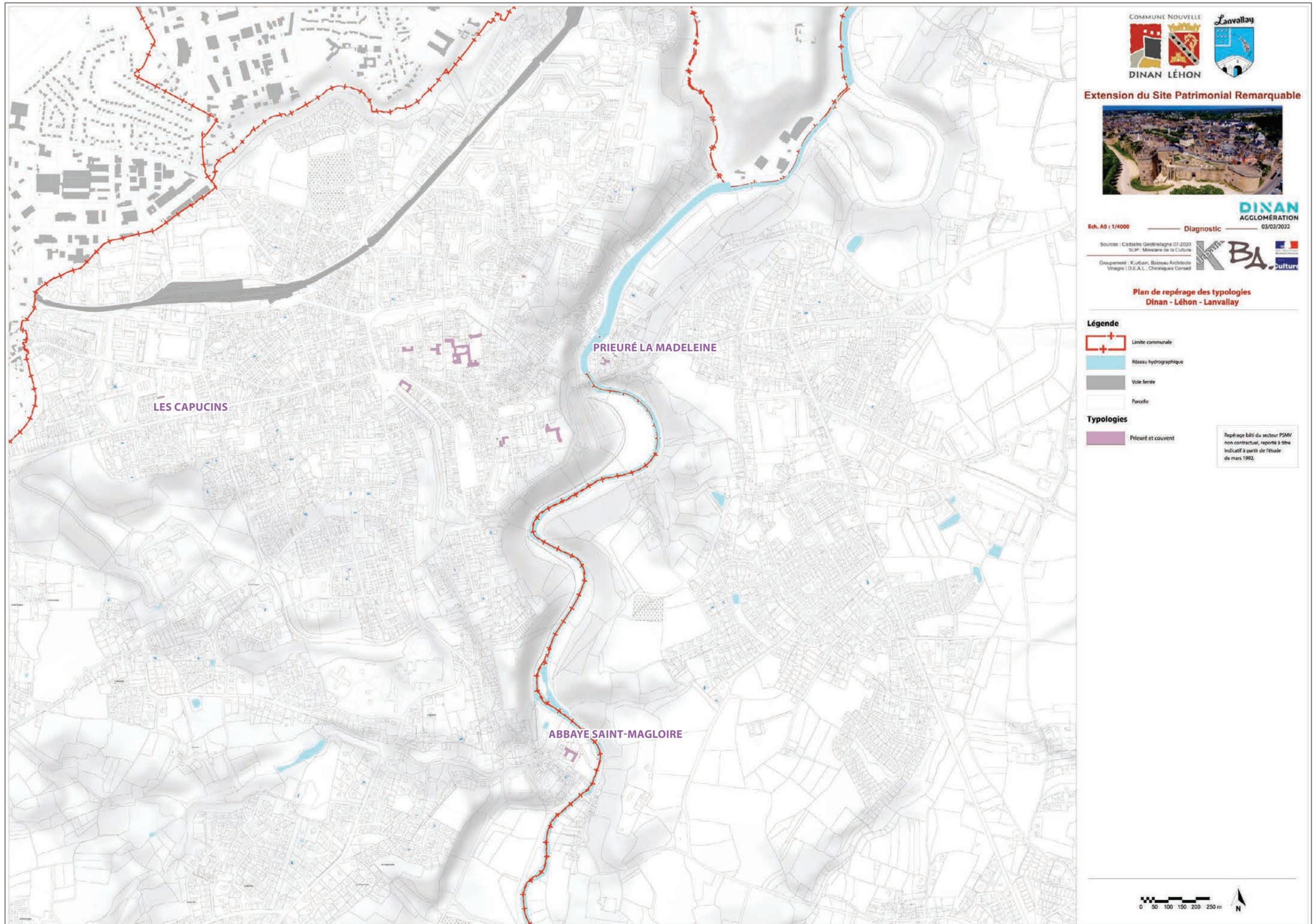


Fig. 276 : extrait des typologies architecturales : prieuré et couvent

• **Les édifices industriels : en lien avec le transport terrestre**

Afin de faciliter la traversée de Dinan et de la Rance, de nombreuses modifications du réseau ont été entreprises dès la fin du 18e siècle. La démolition de tronçon de remparts, la construction du viaduc, le déplacement du bourg de Lanvallay, l'arrivée du chemin de fer sont autant d'actions urbaines qui ont facilité l'installation d'usines et d'entrepôts dans le secteur de Dinan-Léhon et Lanvallay. Si ces édifices se concentrent majoritairement dans le quartier de la Gare, quelques édifices se positionnent aux intersections de grands axes routiers.

<b>TYPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Gare / Engoulevant / Rouairies
		LÉHON	∅
		LANVALLAY	Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Grands bâtiments avec de larges percements (porte coulissante, baies ...)	
	EPOQUE	Fin 19e siècle / Début 20e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Grange / Magasins / Stockage / Usine	
	USAGES ACTUELS	Bureaux / Habitat / Vacant	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné / En milieu de parcelle	
	MITOYENNETÉ	Possible sur 2 côtés	
	PARCELLAIRE	Vaste / En angle / Rectangulaire	
	CLÔTURE	Possible mur de maçonnerie	
	NATURE DU TERRAIN	Cour / Stationnement	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Ensemble de bâtiment formant cour : entrepôts, ateliers, logements ...	
	HAUTEUR	RDC / Grand volume	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À deux pans / Ferme débordante / Terrasse / Monopente	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoise / Taule / Faîtage à emboîtement ou en zinc	
	LUCARNES	Gerbières jacobines	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier / Irrégulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Encadrements en pierres de taille ou en briques / / IPN / Haute cheminée en briques	
	ENDUIT	∅ / Possibilité de bardage	
	ORNEMENTS	Frise en brique / IPN ornementé de fleurs sur ses écrous.	



Fig. 277 : Ateliers dans le quartier de la Gare à Dinan



Fig. 278 : Entrepôts dans le quartier de la Gare à Dinan



Fig. 279 : Usine dans le quartier de la Gare à Dinan

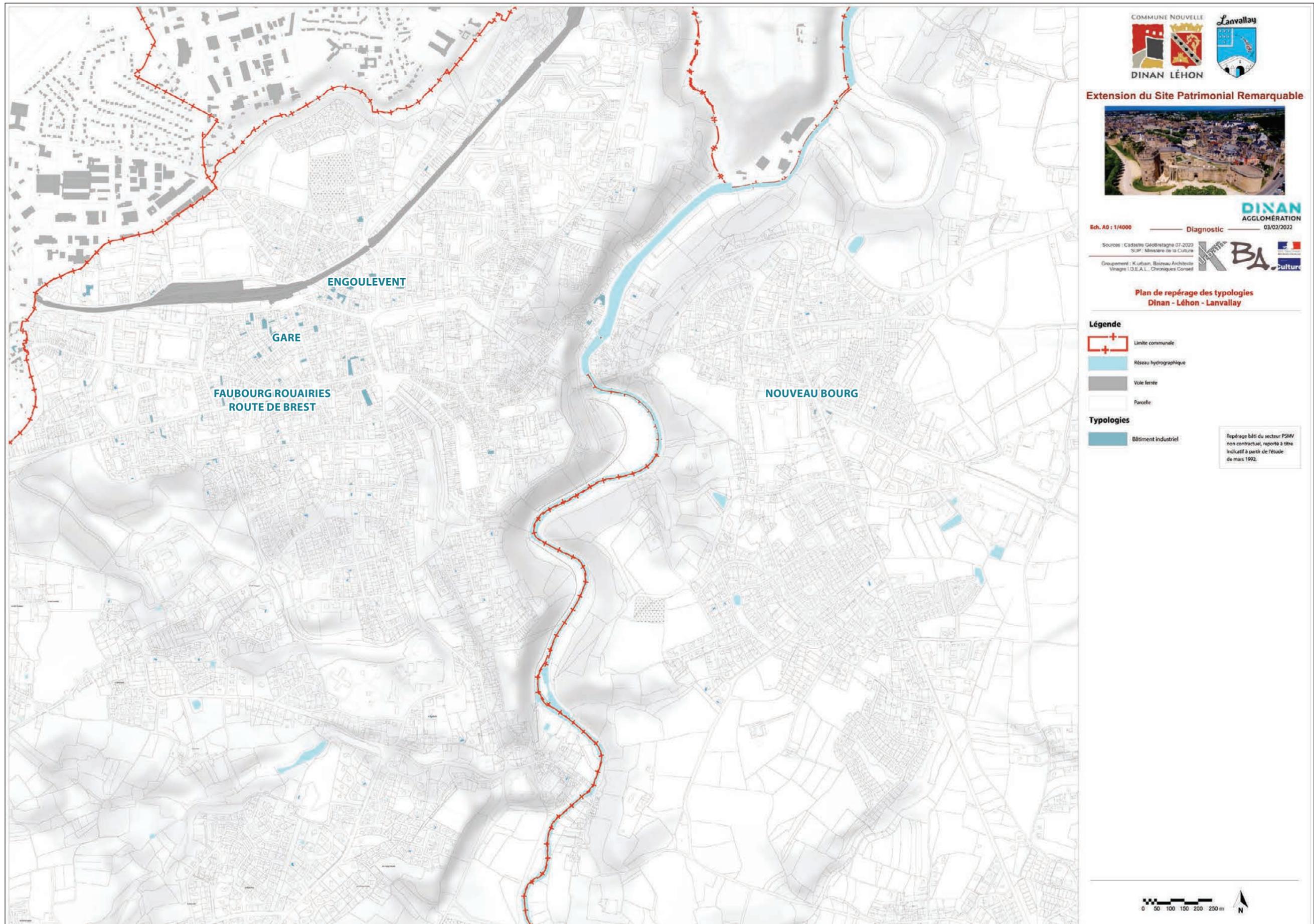


Fig. 280 : extrait des typologies architecturales : edifices industriels liés aux transports terrestres

• **Les édifices industriels : en lien avec le transport fluvial**

Au cours du 19e siècle, une activité industrielle s'implante le long de la Rance. Elle permet notamment de connecter la ville au port de Saint-Malo et de bénéficier de la présence de l'eau dans la réalisation de certaines activités. Le secteur d'étude détient une grande variété de ces bâtiments comme par exemple un moulin à eau à proximité de la Fontaine des Eaux, une maison d'éclusier sur l'écluse n° 47, mais aussi des usines à chaux, des cidreries, des tanneries et des bonneteries réparties sur les ports de Dinan, Léhon et Lanvallay.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Fontaine des Eaux
		LÉHON	Bourg
		LANVALLAY	Faubourg La Madeleine / Rue Anne / Villa Es Olivier / Ecluse n°47
	CARACTÉRISATION	Grands bâtiments situés à proximité du fleuve	
	EPOQUE	19e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Entrepôts / Séchoir / Atelier / Four / Usine	
	USAGES ACTUELS	Habitat	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	En retrait	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste / Rectangulaire	
	CLÔTURE	Possible mur en maçonnerie	
	NATURE DU TERRAIN	Stationnement / Cour	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Ensemble de bâtiments : entrepôts, ateliers, logements ...	
	HAUTEUR	R+1 / R+1+C	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À deux pans / Monopente / Croupe	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement ou en zinc / épis en zinc	
	LUCARNES	Guitarde / Rampante/ Gerbière	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Minimum trois travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Encadrement en briques ou pierres de taille / IPN / Grandes baies / Clairis en bois / Cheminée en briques	
	ENDUIT	∅	
	ORNEMENTS	Epis en zinc / Fronton / Ferme débordante	

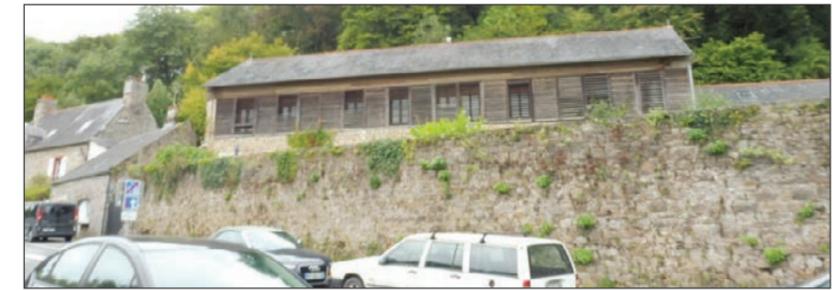


Fig. 281 : **Tannerie au faubourg de la Madeleine**



Fig. 282 : **Maison d'éclusier, écluse n° 47**



Fig. 283 : **Moulin à eau à la Fontaine des Eaux**



Fig. 284 : **Usine à chaux dans le bourg de Léhon**

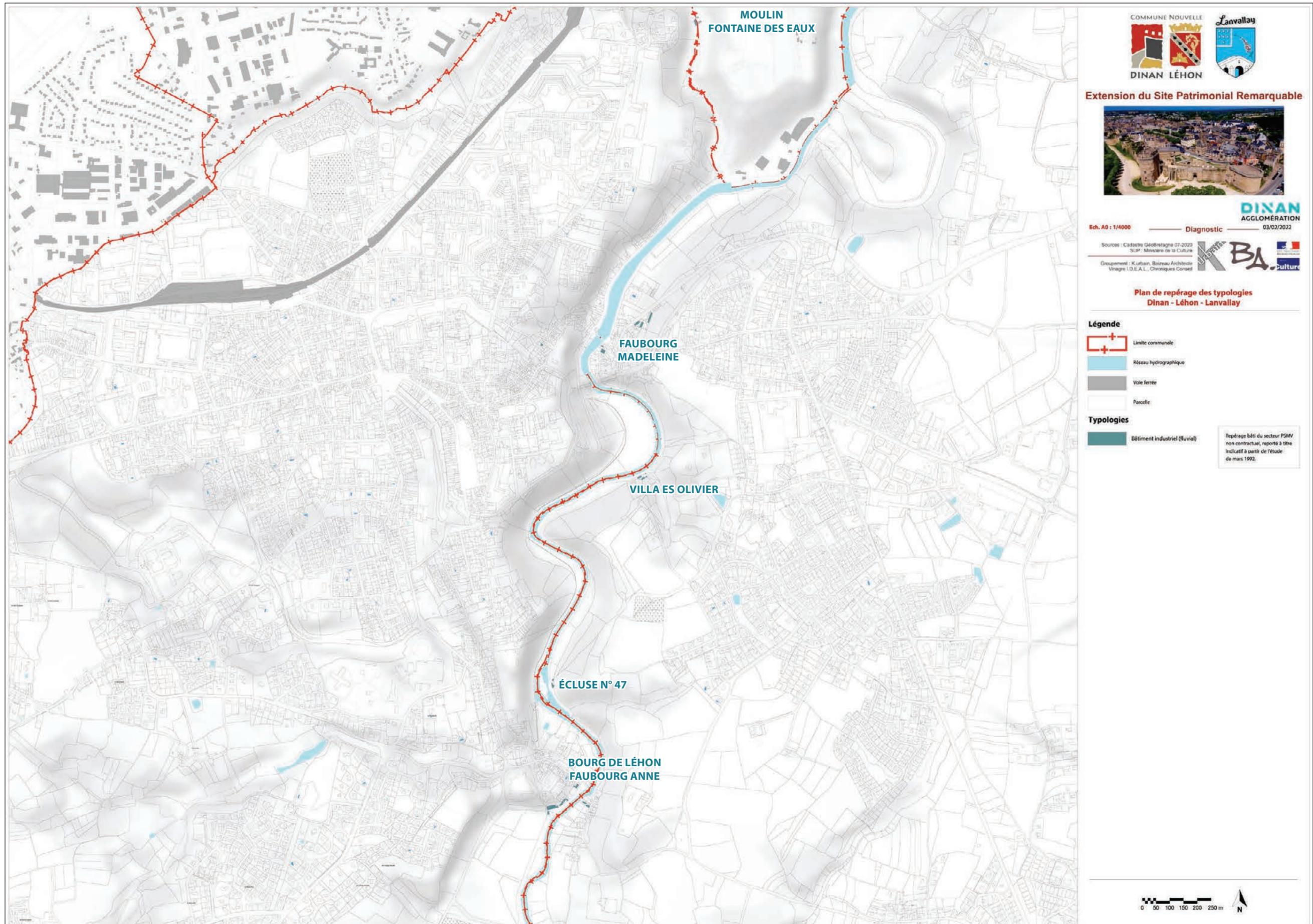


Fig. 285 : extrait des typologies architecturales : edifices industriels liés au transport fluvial

• **Les équipements : édifices civils**

La fin du 19e et le 20 siècle voient l'émergence de nombreux équipements, infrastructures publiques et privées (écoles, mairies, poste, administration...). Ces bâtiments ayant besoin de place, ils donnent de nouveaux usages à des bâtiments vacants (couvent, presbytère...), ou bien ils s'installent sur de grandes parcelles inexploitées ou libérées de toutes constructions.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Engoulevent / Gare / Les Buttes / Beaumanoir
		LÉHON	Bourg / Saint-Esprit
		LANVALLAY	Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Grands projets / Bâtiments avec cour	
<b>USAGES</b>	EPOQUE	Fin 19e siècle / 20e siècle / 21e siècle	
	USAGES ORIGINELS	Mairie / École / Service / Bureaux	
	USAGES ACTUELS	Mairie / École / Habitat / Bureaux	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné	
	MITOYENNETÉ	Ecole et mairie : ø Bureau : 2 côtés	
	PARCELLAIRE	Ecole et mairie : vaste Bureau : rectangulaire	
	CLÔTURE	Ecole : grillage, mur en moellons	
	NATURE DU TERRAIN	Stationnement à proximité Mairie : possibilité d'un jardin public en arrière Ecole : cour de récréation	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâti en L / Rectangulaire	
	HAUTEUR	R+1 / R+1+C / R+2	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	Varie selon période de construction : à croupe / 2 pans / terrasse	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement / Taule / Etanchéité	
	LUCARNES	Bâti traditionnel : à fronton	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Bâti traditionnel : moellons et encadrement en pierres de taille / Arc surbaissé / Souche en pierre de taille / Oculus Bâti récent : béton / grandes baies à linteau droit	
	ENDUIT	Possibilité d'enduit	
	ORNEMENTS	Bâti traditionnel : fronton / cartouche / bandeau / moulure Bâti récent : élément en porte à faux / façade horizontale	



Fig. 286 : Mairie de Lanvallay



Fig. 287 : Collège Broussais



Fig. 288 : Gare de Dinan



Fig. 289 : extrait des typologies architecturales : équipements

• **Les équipements : édifices militaires**

Le rempart de Dinan et le château de Léhon témoignent du riche passé militaire de ce territoire stratégique situé en bord de Rance. Cette histoire se poursuit également au 19e et au 20e siècles avec l'installation des casernes aux abords de la route de Brest.

<b>TYPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN (HORS PSMV)	Casernes
		LÉHON	Château
		LANVALLAY	∅
	CARACTÉRISATION	Ensemble de plusieurs bâtis fermés par des murs	
<b>USAGES</b>	EPOQUE	13e siècle / Fin 19e siècle	
	USAGES ORIGINELS	Militaire / Habitat	
	USAGES ACTUELS	Vestiges / Hébergement / Bureaux / Vacance	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Château : sur promontoire rocheux Casernes : en retrait de la route	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Château : haut rempart Casernes : mur en maçonnerie aujourd'hui disparu	
	NATURE DU TERRAIN	Grande cour à l'intérieur de ses murs	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Château : courtines et tours formant rempart Casernes : bâtis qui forment une cour	
	HAUTEUR	Château : tours Casernes : R+1 / R+2+C	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	Château : ∅ Casernes : à deux pans ou à la Mansart	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Casernes : ardoises / faîtage à emboîtement	
	LUCARNES	Casernes : jacobine	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Château : pratiquement aveugle Casernes : nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Château : irrégulier Casernes : régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Pierres de taille Casernes : linteaux surbaissés	
	ENDUIT	Château : ∅ Casernes : enduit-ciment façade arrière	
	ORNEMENTS	Château : ∅ Casernes : fronton avec horloge / bandeau / harpage	



Fig. 290 : **Château de Léhon**



Fig. 291 : **Caserne Coëtquen**



Fig. 292 : **Caserne Beaumanoir**

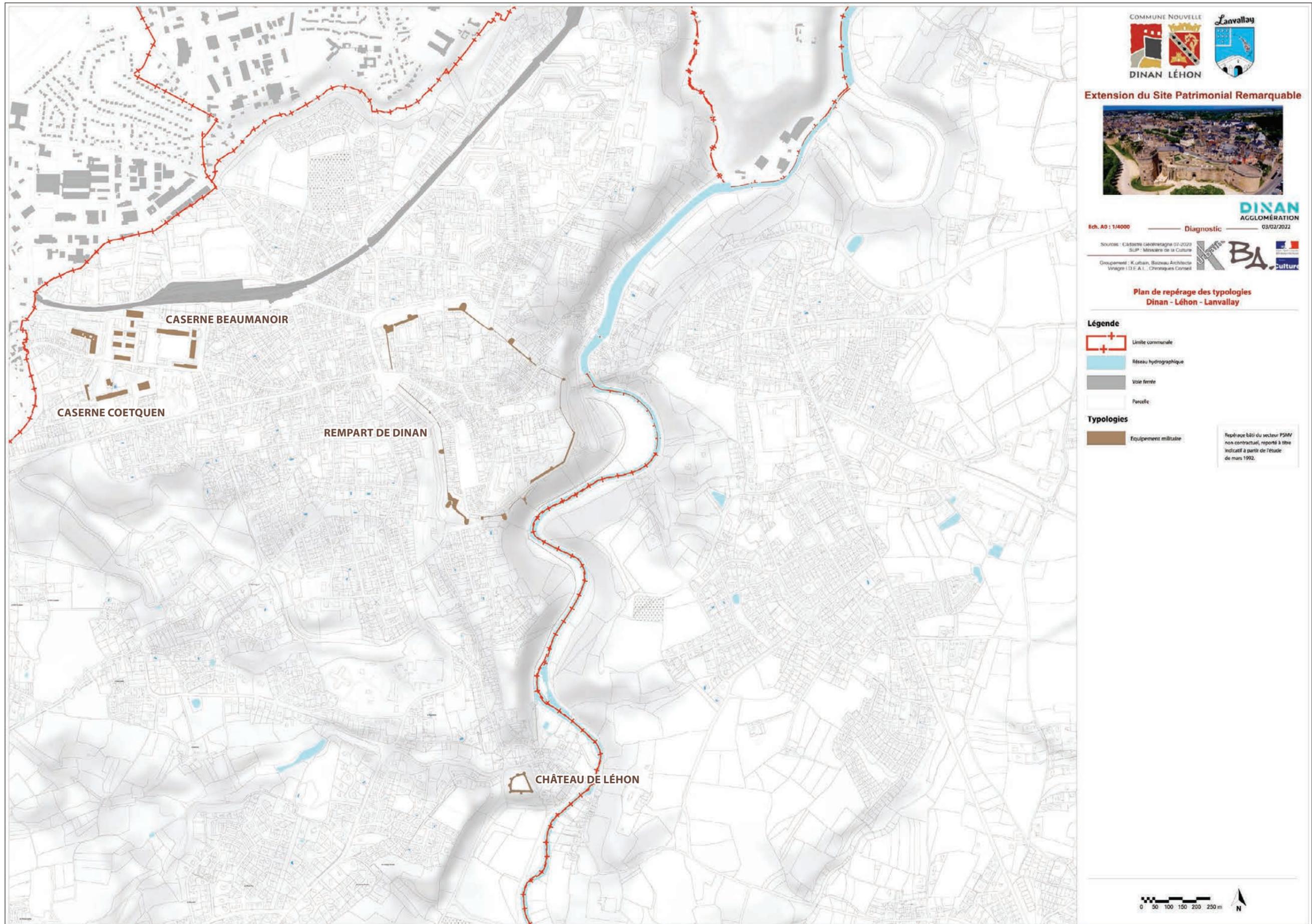


Fig. 293 : extrait des typologies architecturales : edifices militaires

• **Les équipements : édifices hospitaliers**

À la fin du 19e siècle, les centres hospitaliers sortent du centre-ville pour acquérir de plus grandes parcelles. Les maisons de retraite puis les EHPAD de par leur caractère résidentiel s'implantent dans les bourgs et lotissements.

<b>TYOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Beaumanoir
		LÉHON	Saint-Esprit / La Brancherie
		LANVALLAY	Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Ensemble de grands bâtiments	
<b>USAGES</b>	EPOQUE	20e siècle	
	USAGES ORIGINELS	Hospitalier	
	USAGES ACTUELS	Hospitalier	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	En retrait / Milieu de parcelle / Isolement institutionnel	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Mur de maçonnerie / Grillage	
	NATURE DU TERRAIN	Stationnement / Parc arboré	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâti traditionnel : bâtiments formant cour Bâti récent : bâtiments diffus	
	HAUTEUR	R+2 à R+8	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	A croupe / Terrasse	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à crêtes et embarrures ou en zinc / Epis en zinc / Béton / Verrières	
	LUCARNES	Jacobines	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Bâti traditionnel : moellons et encadrement en pierres de taille / Linteau droit / Souche en pierre de taille Bâti récent : béton / Grandes baies à linteau droit	
	ENDUIT	Bâti traditionnel : ∅ Bâti récent : Enduit ciment / Plaques de parement / Bardage	
	ORNEMENTS	Bâti traditionnel : Croix sommitale / Fronton / Corbeaux / Pilastres Bâti récent : ∅	



Fig. 294 : Entrée hôpital Saint-Jean de Dieu



Fig. 295 : Institut médico-éducatif



Fig. 296 : EHPAD de Lanvallay

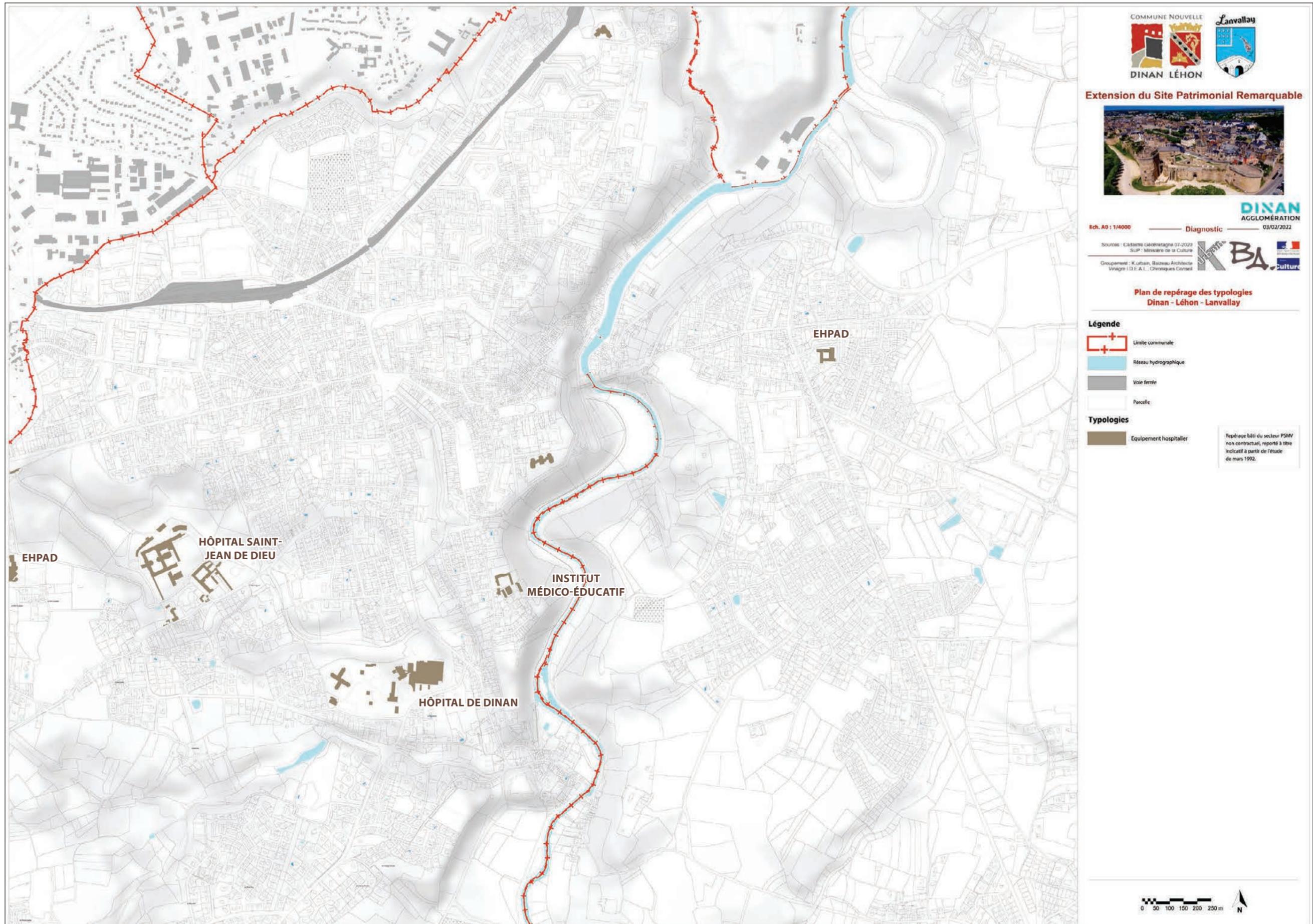


Fig. 297 : extrait des typologies architecturales : edifices hospitaliers

• **Les équipements : édifices sportifs**

Le 20e siècle voit l'émergence des activités sportives. Cette typologie étant gourmande en espace, elle s'installe sur d'anciens espaces ruraux et engendre la création de nouvelles zones pavillonnaires. Une exception demeure avec le cercle nautique de Lanvallay qui s'implante dans le faubourg Madeleine.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Le Colombier / Fontaine des Eaux
		LÉHON	Bourg / Bas Bourgneuf / La Nourais
		LANVALLAY	Faubourg la Madeleine / Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Garage à bateau / Piscine / Tennis	
	EPOQUE	20e siècle / 21e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Lieu de Loisirs	
	USAGES ACTUELS	Lieu de Loisirs	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné au bord de Rance / Milieu de parcelle	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Mur en maçonnerie / Grillage	
	NATURE DU TERRAIN	Stade / Stationnement	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Plan varié / Bâti isolé	
	HAUTEUR	RDC / Grand volume	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	A 2 pans / Toit terrasse	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Taule / Ardoises	
	LUCARNES	∅	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Nombreuses travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Ciment / Grandes baies / linteau droit	
	ENDUIT	∅	
	ORNEMENTS	Fronton / Cartouche "Cercle nautique" / Motif dans le béton	



Fig. 298 : Cercle Nautique de Lanvallay



Fig. 299 : Gymnase lycée Fontaine des Eaux à Dinan



Fig. 300 : Piscine de Léhon



Fig. 301 : extrait des typologies architecturales : edifices sportifs

• **Les édifices agricoles : fermes et maisons rurales**

Cette typologie constitue le patrimoine vernaculaire du territoire. À l'origine isolées dans des lieux-dits, certaines de ces fermes sont aujourd'hui absorbées par les zones pavillonnaires. Les bâtiments les plus ornementés sont les anciennes métairies des manoirs.

<b>TYPLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Engoulevant / Le Colombier / Les Buttes / Cassepot
		LÉHON	Les Granges / La Brancherie / Clermont / La Salmonais / La Nourais / La Patinai / La Ville / La Benerdais / La Ville-es-Oiseaux / La Renardière / Les Bas Villots / La Basse Gatinai / Saint-Esprit
		LANVALLAY	La Madeleine / Nouveau Bourg / Landeboulou / Conican / Réhannet / Vieux Bourg / Fromental / Le Pavillon / Beauvais / Les Rochettes / Belle Vue / Bon Espoir / La Ville Es Olivier ...
	CARACTÉRISATION	Batis formant une basse-cour	
	EPOQUE	17e siècle / 18e siècle / 19e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Habitat / Exploitation agricole	
	USAGES ACTUELS	Habitat / Exploitation agricole	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné / En retrait de la route	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Possible mur en maçonnerie	
	NATURE DU TERRAIN	Cour et jardin	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Logis principal, grande, étable, four à pain, puit ... / Plan en L, U ou carré	
	HAUTEUR	R+C / R+1+C	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À 2 pans	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtages à emboîtement / Faîtage à crêtes et embarrures	
	LUCARNES	Gerbières / Jacobines / Capucines	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	3 à 5 travées	
	ORDONNANCEMENT	Irrégulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Encadrements en pierres de taille ou briques / Carrées de bois / Souches de cheminée massives	
	ENDUIT	∅	
	ORNEMENTS	Chevronnières / Date portée / Pierre d'évier / Moulures / Accolades ...	



Fig. 302 : Landeboulou à Lanvallay



Fig. 303 : Le Colombier à Dinan



Fig. 304 : Les Granges à Léhon

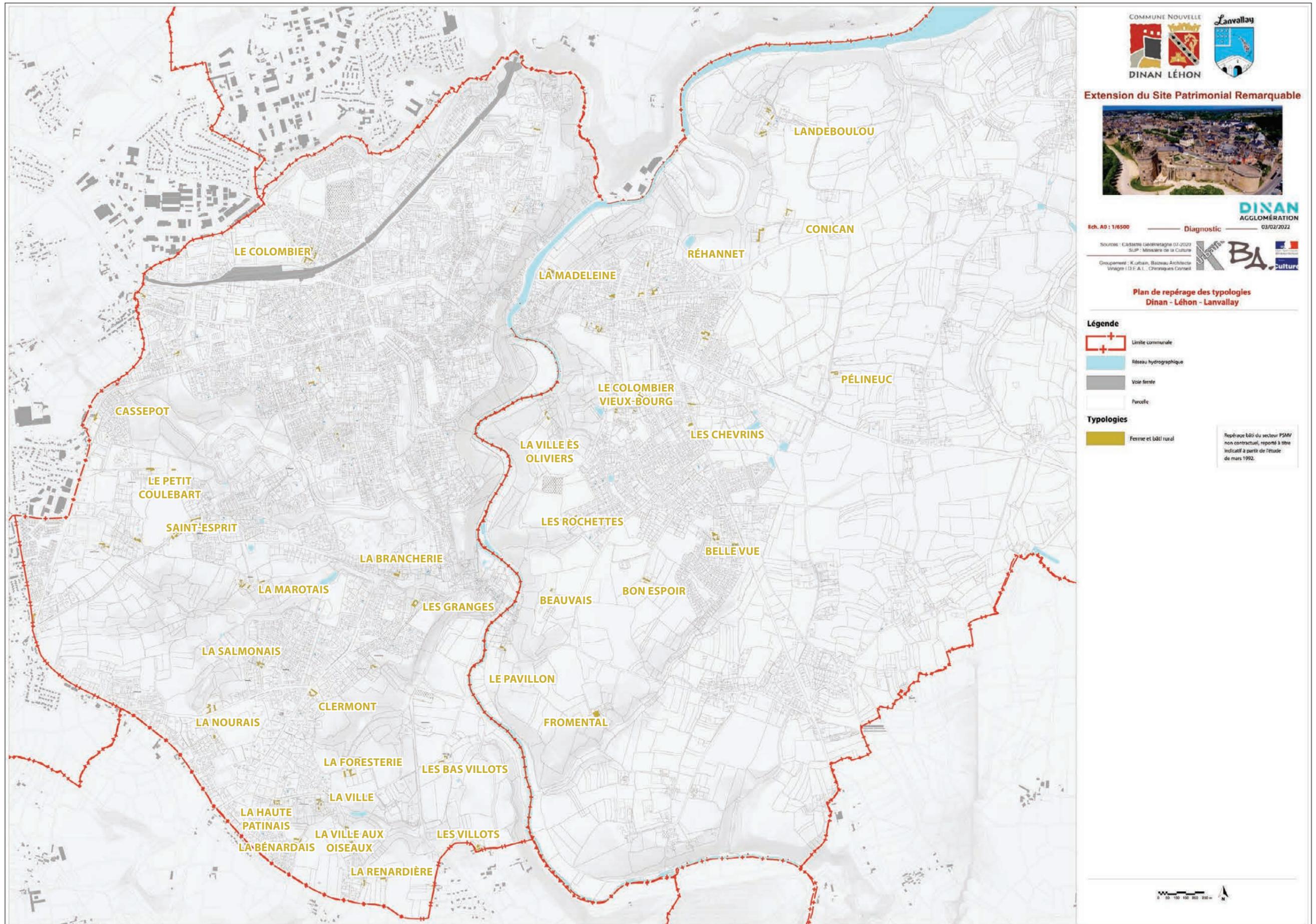


Fig. 305 : extrait des typologies architecturales : fermes et maisons rurales

• **Les demeures nobles et maisons bourgeoises : manoirs et châteaux**

Un certain nombre d'entre elles se perchent au sommet de l'escarpement rocheux qui surplombe la Rance. Bien qu'exceptionnel, ce bâti est souvent peu visible car il est masqué par la végétation ou de hauts murs de clôture. Tout comme les fermes ces bâtiments perdent parfois leur contexte rural en étant absorbés par les zones pavillonnaires.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Les Rébories / La Ville Goudelain / La Ville Sainte-Anne / Mont Parnasse
		LÉHON	L'eclapt / La Renardière / Haut-Eclair / La Basse Patinais
		LANVALLAY	Landeboulou / Grillemont / Beauvais / Vieux Bourg / Ville Es Olivier / Le Pavillon / Bel Etre / La Ville Ory / Rochefort / Les Rochettes / Champs Hingant
	CARACTÉRISATION	Habitat Remarquable / Ensemble bâti formant une cour	
	EPOQUE	Manoir : 16e siècle, 17e siècle, 18e siècle / Château : 18e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Manoir : Habitat et exploitation agricole / Château : Habitat	
	USAGES ACTUELS	Habitat	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	En retrait de la route / Dissimulé par la végétation	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Vaste	
	CLÔTURE	Mur en maçonnerie avec grand portail	
	NATURE DU TERRAIN	Cour et jardin	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Logis et bâtiments secondaires formant une cour (dépendances, chapelle, pigeonnier ...) / Plan rectangulaire, massé ou en L	
	HAUTEUR	R+1 / R+1+C / R+2 / Tour d'escalier	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À deux pans / Croupe / Pavillon	
	MISE EN ŒUVRE, FAÎTAGES...	Ardoises / Faîtage à crête et embarrures ou en zinc / Epis en zinc	
	LUCARNES	Jacobines / Capucines	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	3 à 6 travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons équarris / Encadrements en pierres de taille / Arc surbaissé / Linteau droit / Chaînage d'angle / Souche de cheminée monumentale	
	ENDUIT	Possibilité d'un enduit à la chaux avec pierres apparentes	
	ORNEMENTS	Chevronnières / Souches de cheminées sculptées / Oculus / Corbeaux / Modillons / Ferronnerie / Modénature / Ecusson / Nom porté / Grand portail	



Fig. 306 : Grillemont à Lanvally



Fig. 307 : Landeboulou à Lanvally



Fig. 308 : Mont Parnasse à Dinan

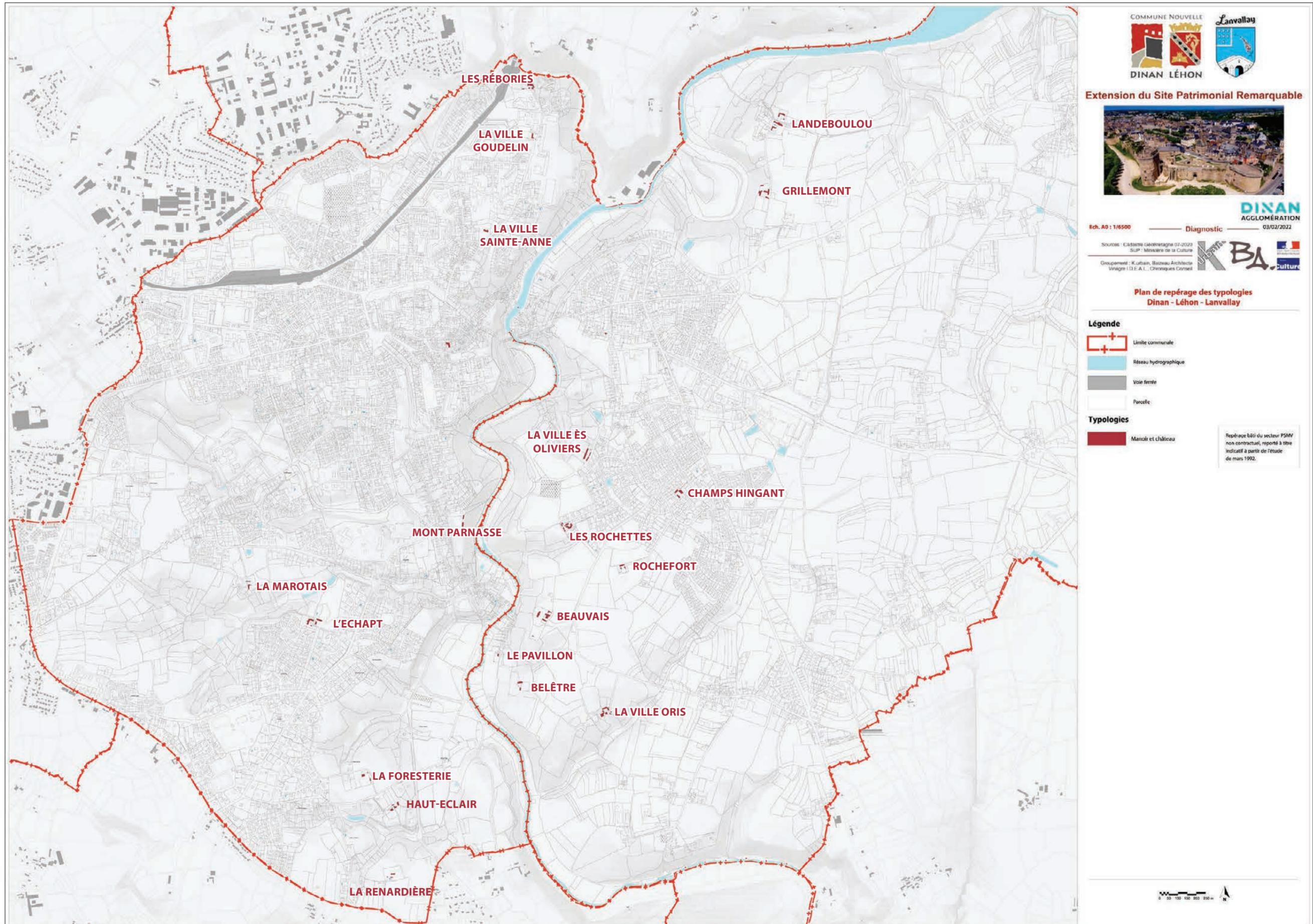


Fig. 309 : extrait des typologies architecturales: manoirs et châteaux

• **Les demeures nobles et maisons bourgeoises : maisons de maître**

De proportions plus modestes que le manoir, cet édifice présente une esthétique classique avec des façades à l'organisation ternaire, centrée et ornementée. Il peut être accompagné de dépendances sur l'arrière ou de pavillons d'entrée sur l'avant de la parcelle. Cette typologie est aussi bien présente dans les territoires ruraux qu'urbains.

<b>TYOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Les Buttes / Beaumanoir / Gare / Rouairies-St-Marc / Engoulevant / Le Colombier / Fontaine des Eaux / Faubourg Saint-Malo
		LÉHON	Bourg / La Brancherie / Saint-Esprit
		LANVALLAY	Nouveau bourg / Vieux bourg / Faubourg la Madeleine
	CARACTÉRISATION	Habitat Remarquable / Maisons avec dépendances	
	EPOQUE	18e siècle / 19e siècle / début 20e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Habitat	
	USAGES ACTUELS	Habitat	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné / En retrait	
	MITOYENNETÉ	ø / Sur 1 côté	
	PARCELLAIRE	Rectangulaire	
	CLÔTURE	Mur en maçonnerie avec possible ferronnerie et portail	
	NATURE DU TERRAIN	Cour et jardin	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâtis qui forment une cour / Plan rectangulaire ou en L	
	HAUTEUR	R+1+C / RDC surélevé	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	Croupe / A la Mansart / A 2 pans / A pavillon	
	MISE EN ŒUVRE, FAÎTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement, à crêtes et embarrures ou en zinc / Epis en zinc	
	LUCARNES	Jacobines / Passantes / Capucines et à linteau cintré	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	3 à 5 travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons équarris / Encadrements et chaînages en pierres de taille ou en briques / Linteau droit, arc surbaissé ou arc cintré / Souche de cheminée monumentale / Entrée sur perron	
	ENDUIT	Possibilité d'un enduit à la chaux	
	ORNEMENTS	Ferronnerie / Corniche / Bandeau / Modénature / Date et nom portés / Grand portail	



Fig. 310 : Quartier des Buttes à Dinan



Fig. 311 : Nouveau Bourg à Lanvallay



Fig. 312 : Saint-Esprit à Léhon

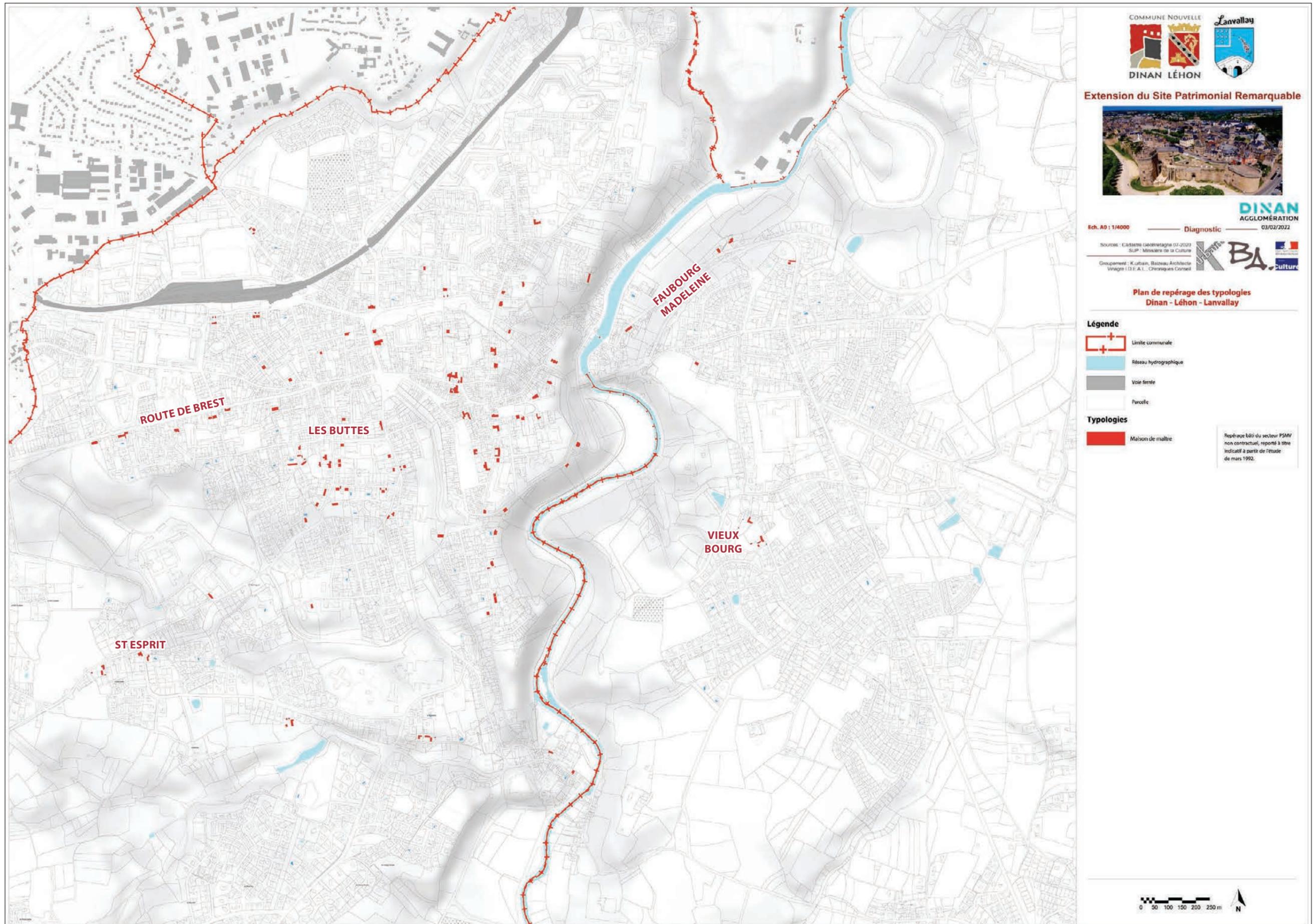


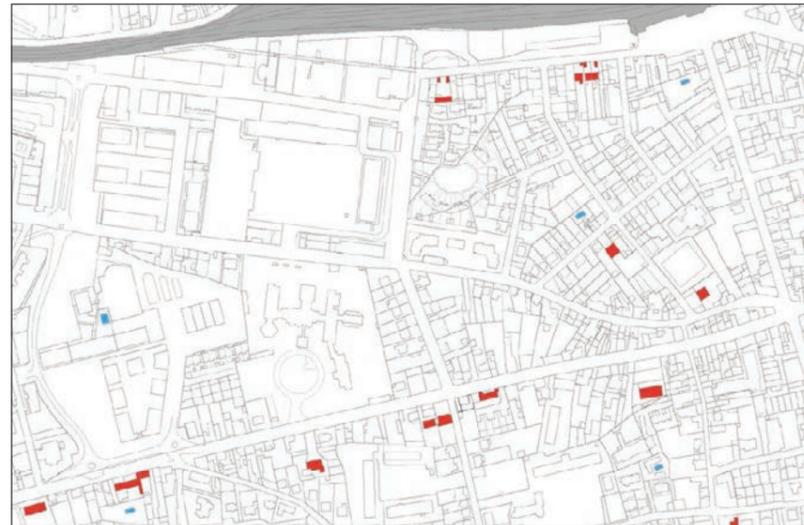
Fig. 313 : extrait des typologies architecturales : maisons de maître

**DES VARIATIONS EN FONCTION DES QUARTIERS...**

• **Les Buttes, Dinan**



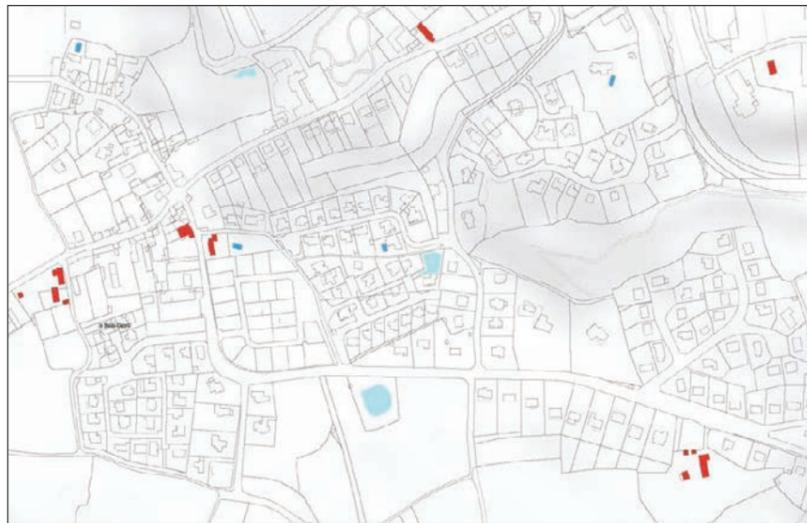
• **La Gare et rue de Brest, Dinan**



• **Le Beaumanoir, Dinan**



• *Saint-Esprit et la Brancherie, Léhon*



• *Rue la Madeleine, Lanvallay*



• *Les presbytères du vieux bourg à Lanvallay et du bourg de Léhon*



• *Maisons bourgeoises plus anciennes dans le faubourg Madeleine à Lanvallay et dans le bourg de Léhon*



• **Les demeures nobles et maisons bourgeoises : villas**

Essentiellement présent sur la ville de Dinan, ce bâti caractérise les demeures bourgeoises de la fin du 19e et du début du 20e siècle. Il se compose d'une grande diversité de courants architecturaux qui marquent cette époque comme le style balnéaire et l'éclectisme (historicisme). Lorsqu'une de ces demeures est associée à un bâtiment industriel, il s'agit de la maison patronale.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Les Buttes / Beaumanoir / Engoulevant / Le Colombier / Gare
		LÉHON	Bourg
		LANVALLAY	Viaduc
	CARACTÉRISATION	Habitat remarquable	
	EPOQUE	19e siècle / début 20e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Habitat	
	USAGES ACTUELS	Habitat	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	En retrait / A proximité des promenades	
	MITOYENNETÉ	∅	
	PARCELLAIRE	Rectangulaire	
	CLÔTURE	Mur ou mur bahut en maçonnerie avec ferronnerie et portail	
	NATURE DU TERRAIN	Cour à l'avant et jardin sur l'arrière	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâti accompagné de pavillons d'entrée ou de dépendances sur les arrières / Plan carré ou en L	
	HAUTEUR	R+1+C / RDC surélevé / Tour	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	À la Mansart / Ferme débordante / Croupe / Demi-croupe / En pavillon	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement / Crête en zinc / Épis en zinc ou en terre cuite	
	LUCARNES	A fronton / Guitarde / A ferme débordante / Capucine / Jacobine	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	2 à 3 travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons équarris / briques / Encadrements et chaînages en pierres de taille ou en briques / Linteau droit, arc surbaissé, cintré, brisé / Souche de cheminée haute et étroite / Entrée sur perron	
	ENDUIT	Selon les cas peut être coloré	
	ORNEMENTS	Verre coloré / Girouette / Emaux / Carreaux de ciment / Date ou nom portés / Lambrequins / Crête et épis / Ferronnerie : barreaudage, garde-corps, portail, clôture, verrière ... / Modénature / Marquise en ferronnerie ou bois / Verrière / Style éclectisme, historicisme, balnéaire ...	



Fig. 314 : Quartier des Rouairies à Dinan



Fig. 315 : Quartier des Buttes à Dinan



Fig. 316 : Quartier de l'Engoulevant à Dinan



Fig. 317 : Viaduc à Lanvallay

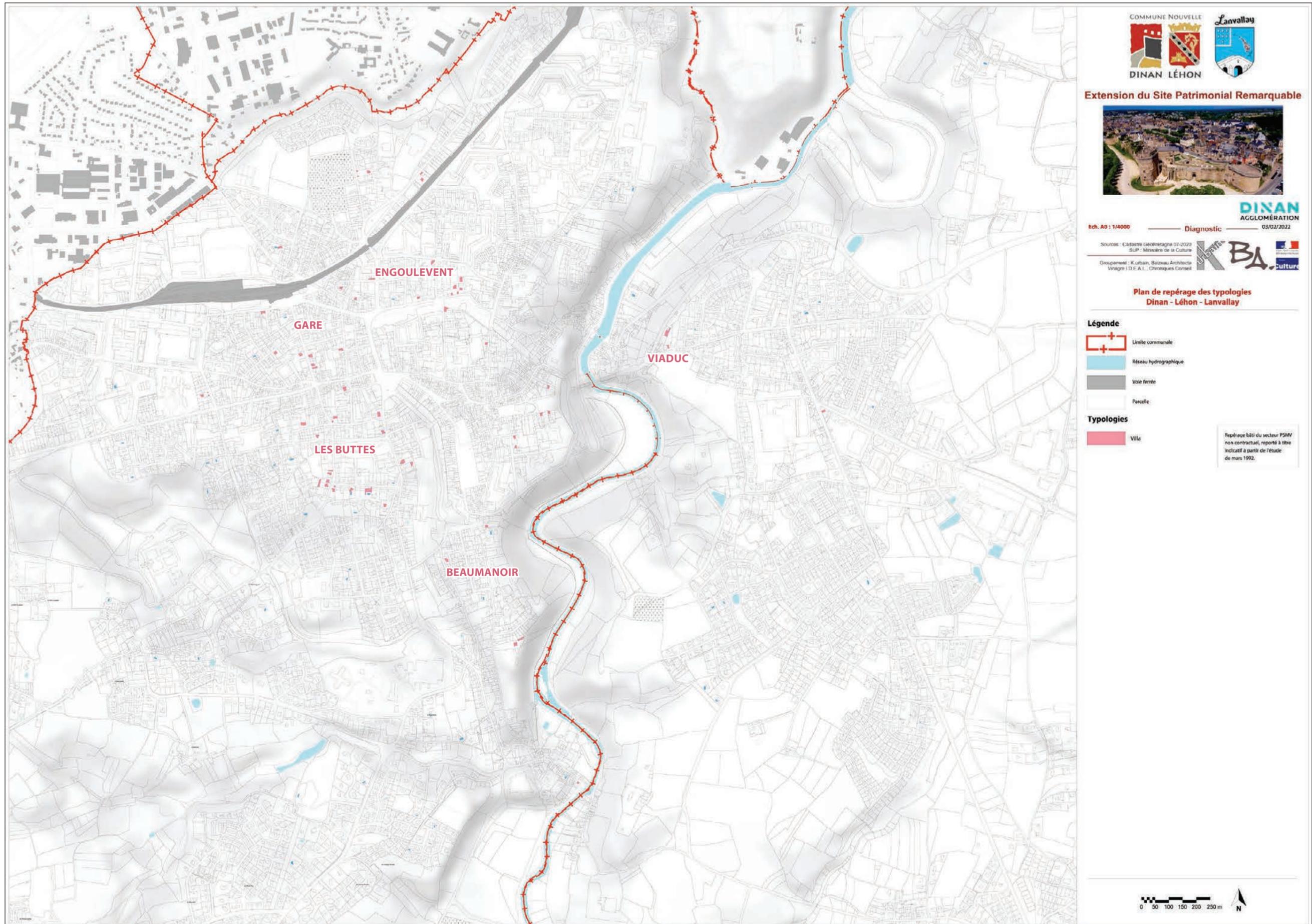


Fig. 318 : extrait des typologies architecturales : villas

DES VARIATIONS EN FONCTION DES QUARTIERS...

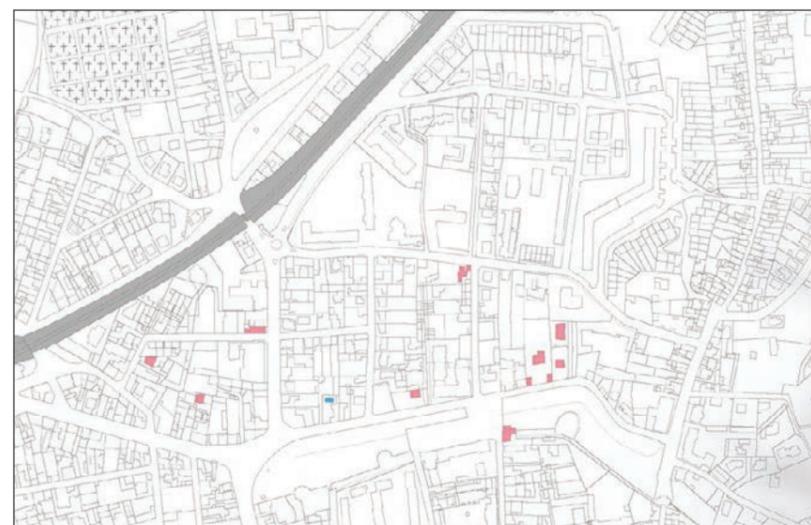
• Les Buttes, Dinan



• La Gare, Dinan



• L'Engoulevant, Dinan



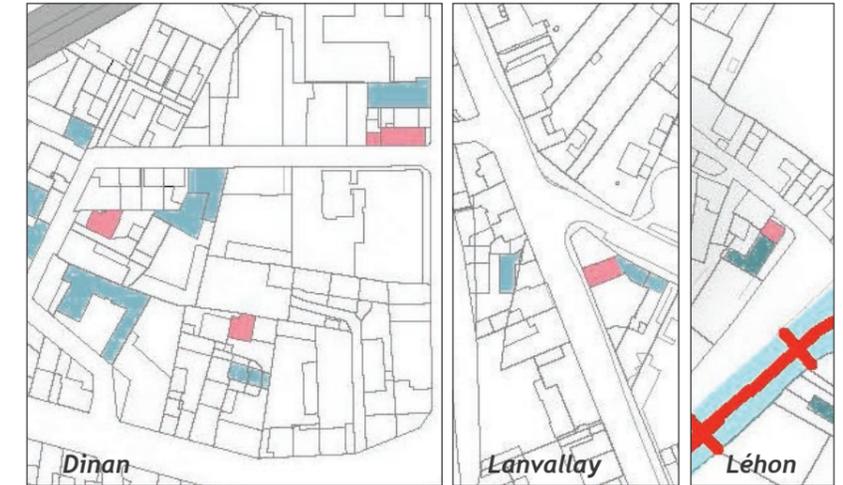
• Le Beaumanoir, Dinan



• Viaduc, Lanvallay



• Maisons patronales à Dinan, Lanvallay et Léhon



- **Les édifices commerciaux : maisons boutiques**

Ces bâtiments domestiques sont présents sur plusieurs siècles. De proportion modeste, ces bâtis sont néanmoins de grande valeur, de par leur cohérence avec leur contexte urbain, mais aussi de par leur qualité de mise en œuvre. L'analyse de leur implantation permet d'identifier les pôles économiques et les axes routiers les plus anciens et ainsi de comprendre l'évolution des entrées de ville.

<b>TYOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Petite Haie / Les Rouairies - Faubourg Saint-Marc - Rue de Brest
		LÉHON	Bourg / Bas Bourgneuf
		LANVALLAY	Port / Vieux Bourg / Rue Anne
	CARACTÉRISATION	Bâti implanté à la rue dans les faubourgs et les artères urbaines	
<b>USAGES</b>	EPOQUE	16e siècle / 17e siècle / 18e siècle / 19e siècle	
	USAGES ORIGINELS	Habitat / Commerce / Atelier	
	USAGES ACTUELS	Habitat / Restaurant	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné	
	MITOYENNETÉ	Sur 2 côtés	
	PARCELLAIRE	Laniéré de type médiéval / Rectangulaire	
	CLÔTURE	∅	
	NATURE DU TERRAIN	Cours et jardins en fond de parcelle	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Parcelle densément bâtie / Plan carré avec possible édicule	
	HAUTEUR	R+C / R+1 / R+1+C / R+2+C	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	Croupe / A deux pans /	
	MISE EN ŒUVRE, FAÎTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement	
	LUCARNES	Gerbière / Jacobine / Capucine	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	1 à 3 travées	
	ORDONNANCEMENT	Irrégulier et régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Maçonnerie : Moellons / Encadrement en pierres de taille, en briques et carrées en bois / Appuis saillant ou étal en maçonnerie / Linteau droit ou arc / Escalier extérieur / Chevronnière Pans de bois : RDC en moellons et étage à encorbellement	
	ENDUIT	Possible enduit ciment	
	ORNEMENTS	Accolade sur les linteaux / Souches de cheminée / Amortis sur les chevronnières / Sablière sculptée / Date portée / Ecusson / Ecriture sur les linteaux / Vitrine et enseigne	



Fig. 319 : Faubourg Petite Haie à Dinan



Fig. 320 : Faubourg La Madeleine à Lanvally

Fig. 321 : Bourg de Léhon



Fig. 322 : Bourg de Léhon

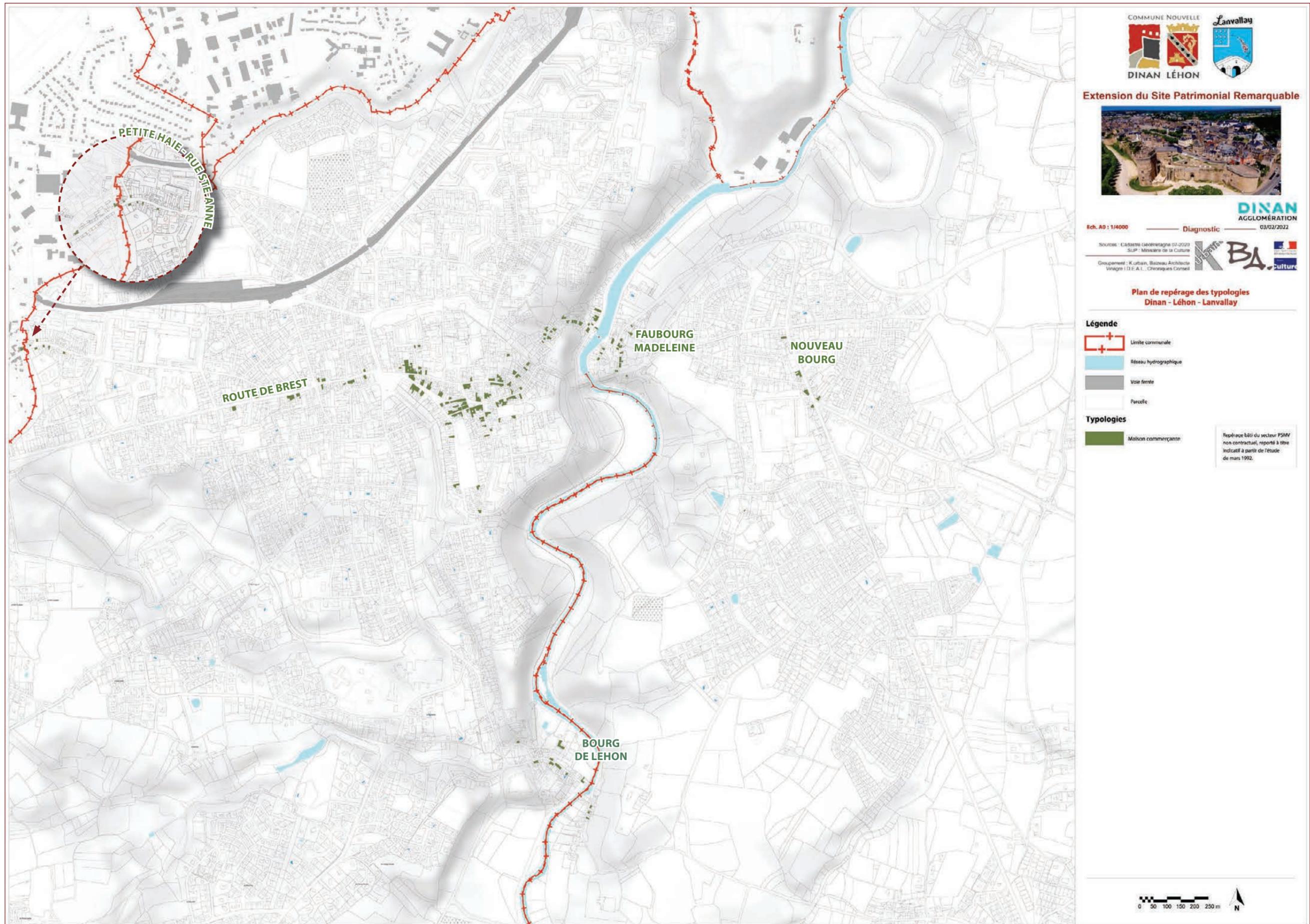


Fig. 323 : extrait des typologies architecturales : maisons boutiques

**DES VARIATIONS EN FONCTION DES QUARTIERS...**

• **Bourg de Léhon et rue Anne, Lanvallay**



• **Faubourg la Madeleine de Lanvallay**



• **Petite-Haie de Dinan et Quévert**



• Rue de Brest & rue les Rouairies



• Lanvallay nouveau bourg



• **Les édifices commerciaux : auberges & hôtels**

Les auberges les plus anciennes se localisent dans les premiers pôles économiques de la ville, autrement dit les faubourgs, le port de Dinan-Lanvallay, ainsi que le bourg de Léhon. Situés sur les axes routiers les plus passants, ces bâtiments sont accompagnés de dépendances pour abriter les chevaux et/ou voitures des voyageurs. Cette typologie évolue et s'implante dans le quartier de la gare au 19e siècle avec l'arrivée du chemin de fer qui entraîne des modifications dans les manières de se déplacer et voyager. Cependant de par sa proximité avec la cité médiévale, le port de Lanvallay reste un important pôle touristique qui a été équipé d'un grand complexe hôtelier à la fin du 20e siècle.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Gare / Rouairies
		LÉHON	Bourg
		LANVALLAY	Faubourg La Madeleine / Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Maisons avec cour et bâtiments secondaires	
	EPOQUE	18e siècle / 19e siècle	
<b>USAGES</b>	USAGES ORIGINELS	Hébergement	
	USAGES ACTUELS	Hébergement	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné	
	MITOYENNETÉ	Sur 2 côtés	
	PARCELLAIRE	En angle / Rectangulaire / En tête d'îlot	
	CLÔTURE	∅	
	NATURE DU TERRAIN	Arrière-cour	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Plan en L ou en U qui forme une cour / Plan rectangulaire ou trapézoïdal	
	HAUTEUR	Auberge : R+1+C, R+2 Hôtel : R+3, R+5	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	A deux pans / À la Mansart / En croupe	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoises / Faîtage à emboîtement / Epis en zinc	
	LUCARNES	Passantes / Capucines / A fronton	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	Minimum 3 travées	
	ORDONNANCEMENT	Irrégulier / Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Encadrement et chaînage en pierres de taille ou en briques / Linteau droit, arc surbaissé ou en plein cintre	
	ENDUIT	Possibilité d'un enduit à la chaux	
	ORNEMENTS	Bandeau et corniche / Enseigne en façade et en drapeau / Ferronnerie / Marquise / Auvent	



Fig. 324 : Faubourg La Madeleine



Fig. 325 : Quartier de la gare à Dinan

Fig. 326 : Quartier de la Gare



Fig. 327 : Quartier de la Gare

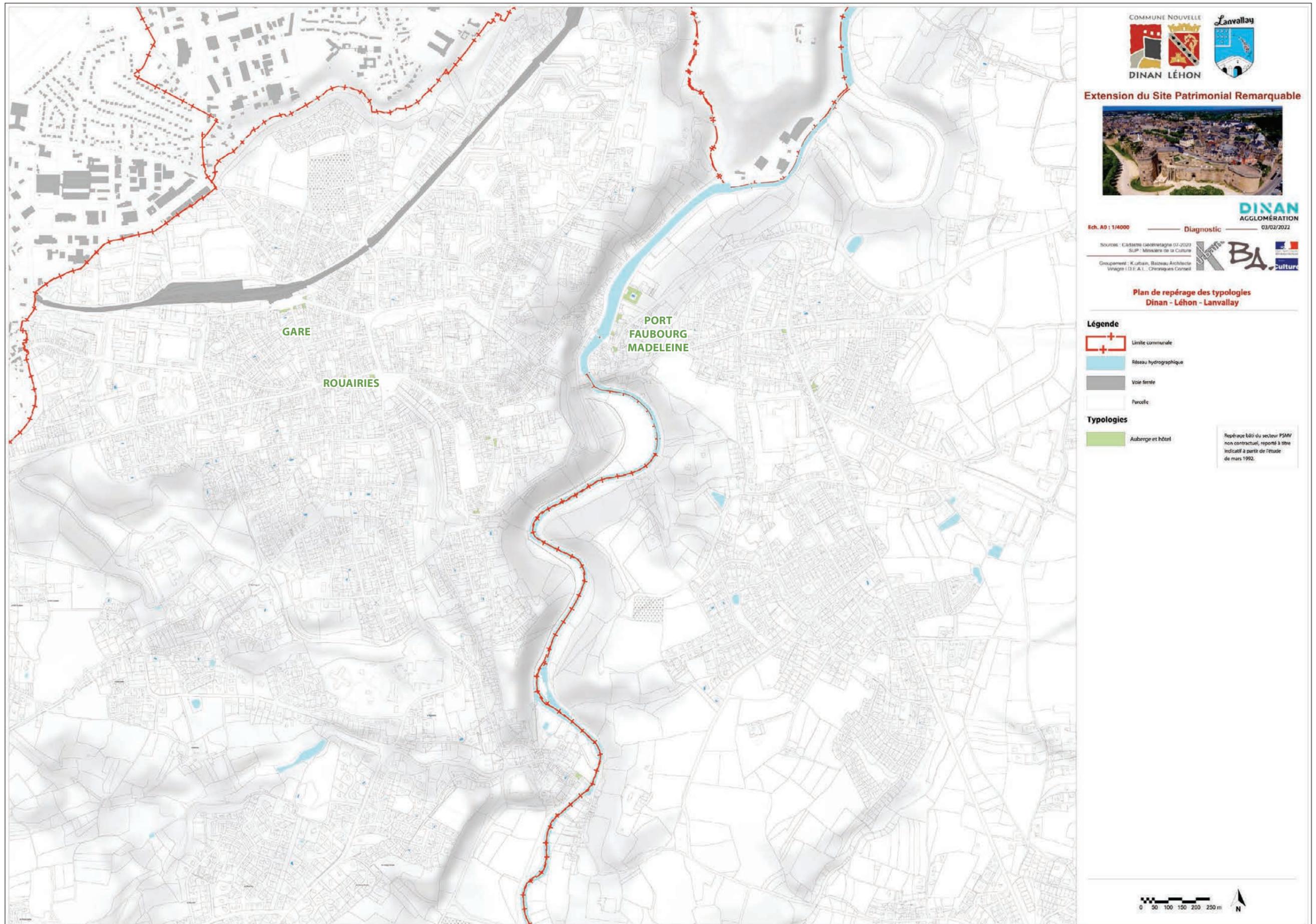


Fig. 328 : extrait des typologies architecturales : auberges et hôtels

• **Les édifices commerciaux : immeubles de rapport**

Le 19e siècle marque l'apparition de l'immeuble de rapport. Cette typologie est issue de l'immeuble haussmannien qui se développe à Paris dès la fin du XVIIIe siècle. Ces bâtiments à loyers affirment une forte urbanité. Ainsi, on les retrouve systématiquement le long des axes majeurs et aux angles de rues des nouveaux quartiers Nord et Ouest de Dinan. L'échelle de ces édifices est variable. Ceux situés à proximité de la ville ancienne comportent 3 voire 4 étages tandis que ceux implantés plus loin sont de taille plus modeste, avec en général 2 étages + combles.

<b>TPOLOGIE</b>	LOCALISATION	DINAN	Gare / Rouairies
		LÉHON	∅
		LANVALLAY	Nouveau bourg
	CARACTÉRISATION	Bâti avec plusieurs travées et des rez-de-chaussée commerciaux	
<b>USAGES</b>	EPOQUE	19e siècle / début du 20e siècle	
	USAGES ORIGINELS	Habitat collectif / Commerce	
	USAGES ACTUELS	Habitat collectif / Commerce	
<b>IMPLANTATION</b>	RAPPORT À LA RUE	Aligné	
	MITOYENNETÉ	Sur 1 ou 2 côtés	
	PARCELLAIRE	Rectangulaire	
	CLÔTURE	Possible mur en maçonnerie en fond de parcelle	
	NATURE DU TERRAIN	Arrière cour pour le stationnement	
<b>GABARIT</b>	ORGANISATION DU BÂTI	Bâti seul / Plan rectangulaire avec possible tour d'escalier	
	HAUTEUR	R+2 / R+2+C / R+3+C / R+4	
<b>COUVERTURE</b>	FORME TOITURE	A 2 pans / A la Mansart / Croupe	
	MISE EN ŒUVRE, FAÏTAGES...	Ardoise / Faîtage à emboîtement	
	LUCARNES	Jacobine / Capucine / A fronton / Rampante	
<b>FAÇADE</b>	PERCEMENTS	3 à 6 travées	
	ORDONNANCEMENT	Régulier	
<b>MATÉRIAUX</b>	CORPS DE BÂTI / ENCADREMENTS	Moellons / Encadrement et chaînage en pierre de taille / Linteau droit / Arc surbaissé / Souche de cheminée large et étroite / Encadrement enduit au ciment	
	ENDUIT	∅	
	ORNEMENTS	Porte cochère / Porte d'entrée ajourée (ferronnerie) / Bow-windows / Vitrine à feuillure ou en applique / Ancre sur cheminée / Bandeau et corniche / Modénature / Briques vernissées ou polychromes / Garde-corps des balcons en fer forgé ou en fonte.	



Fig. 329 : Quartier de la Gare à Dinan



Fig. 330 : Quartier de la gare à Dinan



Fig. 331 : Quartier de la Gare à Dinan



Fig. 332 : Nouveau bourg à Lanvallay

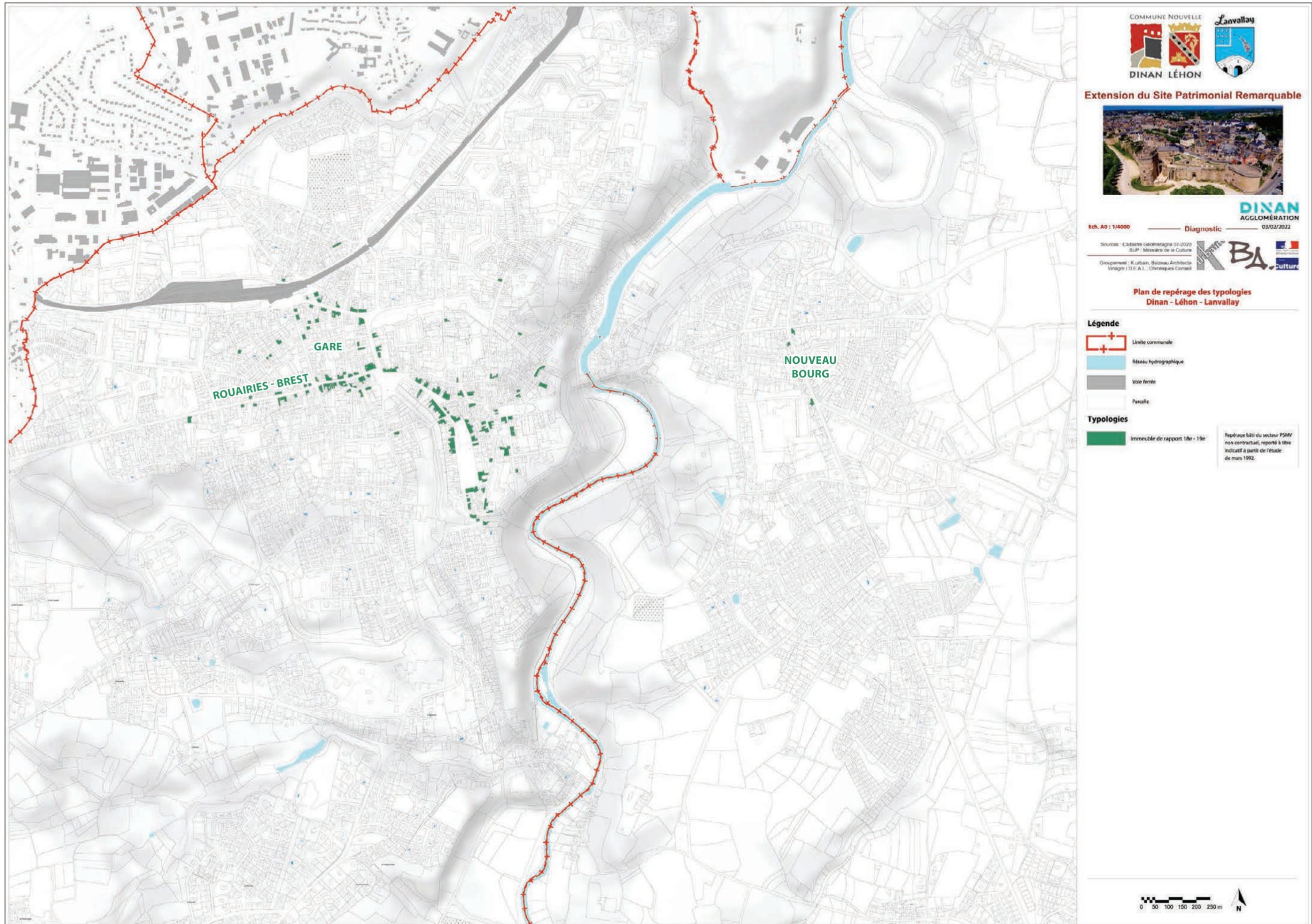


Fig. 333 : extrait des typologies architecturales : immeubles de rapport